

DÉLIBÉRATIONS ET ANNEXES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PLÉNIER DU 25 NOVEMBRE 2022

Numéro de délibération	Point abordé	Page
122-2022	- Projet de procès-verbal du 28 octobre 2022	2
123-2022	- Budget rectificatif n° 1 - 2022	3
124-2022	- Programmation de la contribution de vie étudiante et de campus 2023	28
125-2022	- Parcoursup : critères généraux d'examens des vœux : L 1-histoire	34
126-2022	- Parcoursup : critères généraux d'examens des vœux : licences et Deust	35
127-2022	- Parcoursup : capacités d'accueil : Deust Métiers des bibliothèques et de la documentation	41
128-2022	- Parcoursup : capacités d'accueil	42
129-2022	- Parcoursup : capacités d'accueil	48
130-2022	- Master 1 : Capacités d'accueil	49
131-2022	- Master 1 : Capacités d'accueil	57
132-2022	- Master 1 : critères et attendus	58
133-2022	- Masters MEEF : capacités d'accueil	65
134-2022	- Commission d'orientation et de pilotage pour le développement durable : élections	67
135-2022	- Gip Numérique : annexe n° 7 et annexe	68
136-2022	- Subvention : Histoire Deux	74

*Vu le code de l'éducation et notamment l'article L712-3 ;
Vu les statuts de l'Université Rennes 2, tels que modifiés le 17 décembre 2021 et notamment
l'article 9 ;
Vu le règlement intérieur de l'Université Rennes 2 approuvé le 8 février 2008.*

Délibération n° 122 – 2022

1- **Projet de procès-verbal de la séance du conseil d'administration plénier du 28 octobre 2022**

Membres en exercice : 35

Votants : 26

Présents : 19

Représentés : 7

Ne prennent pas part au vote : 5

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

La Présidente de l'Université Rennes 2



Christine RIVALAN GUÉGO

Document en annexe : procès-verbal du 28 octobre 2022

Le procès-verbal de la séance conseil d'administration plénier du 28 octobre 2022 est approuvé

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique notamment l'article 175 modifié par l'article 20 du décret n° 2018-803 du 24 septembre 2018, et l'article 176 modifié par l'article 24 du décret n° 2017-61 du 23 janvier 2017
Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,
Vu les statuts de l'Université Rennes 2, tels que modifiés le 17 décembre 2021 et notamment l'article 9 ;
Vu le règlement intérieur de l'Université Rennes 2 approuvé le 8 février 2008.

Délibération n° 123 - 2022

2 – Budget rectificatif n°1 - 2022

Article 1

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- 1 218,5 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 207 ETPT hors plafond d'emplois législatif
- 138 851 306 € d'Autorisation d'engagement dont :
 - 105 945 451 € en personnel
 - 23 731 246 € en fonctionnement
 - 9 174 609 € en investissement
- 138 423 209 € de crédits de paiement dont :
 - 105 945 451 € en personnel
 - 19 698 246 € en fonctionnement
 - 12 779 512 € en investissement
- 129 832 056 € de prévisions de recettes
- -8 591 153 € de solde budgétaire

Article 2

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- -8 485 935 € de variation de trésorerie
- -1 080 358 € de résultat patrimonial
- 419 642 € de capacité d'autofinancement
- -7 911 636 € de variation de fonds de roulement

Membres en exercice : 35

Votants : 26

Présents : 19

Représentés : 7

Ne prennent pas part au vote : 0

Abstentions : 3

Contre : 8

Pour : 15

La Présidente de l'Université Rennes 2



Christine RIVALAN GUÉGO

Document en annexe :

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération

Le budget rectificatif n° 1 – 2022 est approuvé

A Rennes, le 13 octobre 2022

BORDEREAU D'ENVOI

MME La Présidente de l'Université Rennes 2

Place du Recteur H. LE MOAL
CS 24307
35043 RENNES CEDEX

à

M. Le Recteur de l'Académie de RENNES

Rectorat - Chancellerie
96, rue d'Antrain
CS 10503
35705 Rennes cedex

Dossier suivi par : Riwan Chevrollier. Direction des Finances et du Pilotage
☎ : 02.99.14.10.80.

OBJET : BUDGET RECTIFICATIF N°1 2022

-	Note de présentation du budget rectificatif	p 2-4
TABLEAU 1 pour vote	: Autorisations d'emplois	p 5
TABLEAU 2 pour vote	: Autorisations budgétaires (agrégé, principal, SAIC)	p 6-8
TABLEAU 3 pour information	: Dépenses par destination et recettes par origine (agrégé, principal, SAIC)	p 9-11
TABLEAU 4 pour vote	: Équilibre financier	p 12
TABLEAU 5 pour information	: Opérations pour le compte de tiers	p 13
TABLEAU 6 pour vote	: Situation patrimoniale (agrégé, principal, SAIC)	p 14-16
TABLEAU 7 pour information	: Plan de trésorerie	p 17
TABLEAU 8 pour information	: Opérations liées aux recettes fléchées	p 18
TABLEAU 9 pour information	: Opérations pluriannuelles	p 19
TABLEAU 10 pour information	: Détail des opérations pluriannuelles	p 20
TABLEAU 11 pour information	: Moyens des UMR	p 21
ANNEXE 1	: Tableau de Synthèse	p 22
ANNEXE 2	: Achats	p 23
ANNEXE 3	: Annexe Immobilière	p 24



BUDGET RECTIFICATIF | 2022

13 octobre 2022

NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET RECTIFICATIF N°1 2022

Introduction

Après deux années perturbées par la crise sanitaire, l'activité et le fonctionnement des services de l'université ont repris un rythme soutenu.

Outre la reprise des opérations d'investissement, cette année 2022 est notamment marquée par la mise en œuvre de la LPR avec un ensemble important de mesures RH. Le second semestre est quant à lui particulièrement affecté par la hausse des prix de l'énergie et du point d'indice.

Le présent budget rectificatif vise à prendre en compte ces événements imprévus, et qui auront un impact significatif sur l'équilibre budgétaire de notre établissement pour cette année et les exercices à venir.

A- Analyse des documents budgétaires

1 – Plafond d'emploi (tableau1)

Ce tableau est inchangé.

2 - Autorisation budgétaires (Tableau 2)

En dépenses de personnel, la prévision de réalisation en AE et en CP est augmentée de 3,5 M€. En effet, les conséquences financières de plusieurs nouvelles mesures affectant la rémunération des personnels de l'établissement ont été soit initialement difficiles à estimer (refonte indemnitaire BIATSS, indemnité de télétravail, hausse du Smic, indemnité de fin de contrat des CDD de moins de 12 mois, forfait mobilité durable...) , avec parfois des écarts importants entre la pré-notification de la SCSP, la



BUDGET RECTIFICATIF | 2022

notification initiale et la notification intermédiaire, soit imprévisibles (indemnité inflation, augmentation de 3,5% du point d'indice). Par ailleurs, le paiement du dernier tiers de la prime d'enseignement supérieur habituellement versé en décembre (environ 450K€) a subi un décalage qui n'a pu être anticipé sur le BI 2022 et n'a été versé qu'en février 2022. Si cette opération est neutre d'un point de vue comptable en 2022, elle nécessite néanmoins une augmentation significative des AE et CP sur 2022.

Également, la prévision de réalisation en AE et CP est modifiée en fonctionnement pour intégrer une hausse du coût des fluides de 500K€.

Concernant les dépenses d'investissement, les prévisions ne sont pas modifiées par rapport au BI.

Une augmentation de la SCSP avait été anticipée au BI, mais n'avait pas pu être identifiée sur la ligne dédiée, qui devait se limiter à la notification officielle. Un excédent de 492k€ avait alors été prévu sur la ligne des « autres financements publics ». La réalisation de cette recette supplémentaire de SCSP de 1 879 803€ permet aujourd'hui de repositionner ces crédits sur la ligne prévue à cet effet.

Il reste que cette hausse de la SCSP n'est pas à la hauteur de celle des dépenses de personnel notamment. Plusieurs mesures ne font en effet pas l'objet d'une compensation du MESR (indemnité de télétravail, hausse du Smic...), notamment l'augmentation du point d'indice dont l'estimation du coût pour l'établissement se porte à 1,2M€ pour les six derniers mois de l'année 2022.

Le solde budgétaire est dégradé de 2M€, pour atteindre un besoin de 8 591 153€.

3- Situation financière (Tableaux 4, 5, 6 & 7)

Le tableau 4 et le tableau 6 traduisent les évolutions listées ci-dessus, soit un ajout de 3,4M€ en dépenses de personnel, 500k€ en dépenses de fonctionnement, et 1,88M€ en recettes.

Le résultat agrégé attendu devient négatif de 1,08M€ du fait des mesures RH non compensées par la SCSP et de l'augmentation des tarifs de l'énergie, soit un surcoût total pour l'établissement estimé aux environs de 2M€.

L'établissement présente ainsi une insuffisance d'autofinancement de 419k€. Le prélèvement sur le fonds de roulement atteint quant à lui 7,9M€.



BUDGET RECTIFICATIF | 2022

De même, la trésorerie sera plus sollicitée du fait de l'augmentation des dépenses prévues. Sa variation prévue passe ainsi de -6,3M€ à -8,4M€. Le niveau final de trésorerie devrait atteindre 16,8M€.

B- Analyse de la soutenabilité

Les éléments précédents conduisent à une modification significative de la trajectoire financière de l'établissement.

Le nombre de jours de trésorerie atteint 50 jours contre 76 fin 2021, et celui du fonds de roulement 13 jours, contre 38 en fin d'exercice 2021.

La capacité d'autofinancement passe de 2,4M€ à 419k€. Quant au résultat, il passe de 961k€ à un résultat négatif de 1,08M€.

Le rapport entre les dépenses de personnel et les recettes dépasse le seuil d'alerte de 83 %, pour atteindre 85 %, contre 82,88 % au compte financier 2021.

Au-delà de l'augmentation des coûts de l'énergie, l'accroissement imprévisible et obligatoire des dépenses de personnel, dont la majorité reste à ce jour sans compensation en recettes, modifie significativement la trajectoire financière de l'établissement. Les efforts de la communauté, dont les conséquences positives sur la situation financière semblaient se consolider d'année en année, se voient aujourd'hui invisibilisés par un résultat négatif, qui ne reflète finalement pas la qualité de la gestion de l'établissement.

Si les estimations prévues dans ce BR1 se maintiennent, un prélèvement sur le fonds de roulement sera nécessaire. La part disponible de ce fonds de roulement (c'est-à-dire non encore engagée sur des opérations d'investissement) se situe actuellement aux alentours de 6M€. Le risque est alors de d'obérer l'avenir, notamment en remettant en cause la capacité de co-financement de l'établissement dans le cadre de l'ambitieux projet de rénovation énergétique des bâtiments en cours de montage entre la Région Bretagne, l'Etat et les universités bretonnes.

Tableau 1 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes
Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget rectificatif 2022

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			(A)	(B)	(C) = (A) + (B)
			Emplois sous plafond Etat *	Emplois financés hors SCSP	Global
Catégories d'emplois	Nature des emplois		En ETPT	En ETPT	
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	600,0		600,0
		CDI	-		-
	Non permanents	CDD	122,0	36,0	158,0
S/total EC			722,0	36,0	758,0
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)					-
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires	435,4		435,4
		CDI	32,6	15,0	47,6
	Non permanents	CDD	28,5	156,0	184,5
S/total Biatss			496,5	171,0	667,5
Totaux			1 218,5 (1)	207,0	1 425,5
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			1 230,0 (3)		Plafond global des emplois voté par le CA **

**Tableau 2 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes
Autorisations budgétaires - Budget consolidé rectificatif 2022**

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses									Recettes				
	Exécution N-1		Budget initial (a)		Nouveau BR		TOTAL : dernier budget modifié (c) = (a) + (b)		Exécution N-1	Budget initial (d)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié (f) = (d) + (e)	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP					
Personnel	99 763 392	99 782 274	102 473 648	102 473 648	3 471 803	3 471 803	105 945 451	105 945 451	120 399 686	127 952 253	1 879 803	129 832 056	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	29 082 791	29 082 791	30 112 882	30 112 882	1 023 335	1 023 335	31 136 217	31 136 217	99 724 927	99 132 828	2 371 803	101 504 631	Subvention pour charges de service public
									2 670 529	4 786 932	- 492 000	4 294 932	Autres financements de l'Etat
									1 272 843	1 187 611	-	1 187 611	Fiscalité affectée
Fonctionnement et intervention	15 197 644	12 916 938	23 231 246	19 198 246	500 000	500 000	23 731 246	19 698 246	6 887 067	10 575 522	-	10 575 522	Autres financements publics
									9 844 320	12 269 360	-	12 269 360	Recettes propres
									-	-	-	-	
									-	-	-	-	
									-	-	-	-	
Investissement	10 929 951	5 188 875	9 174 609	12 779 512	0	0	9 174 609	12 779 512	-	-	-	-	Recettes fléchées **
									-	-	-	-	Financements de l'Etat fléchés
									-	-	-	-	Autres financements publics fléchés
									-	-	-	-	Recettes propres fléchées
Enveloppes* destinées à des contrats de recherche	-	-	-	-	-	-	-	-					
Personnel													
Fonctionnement													
Investissement													
TOTAL DES DÉPENSES	125 890 986	117 888 088	134 879 503	134 451 406	3 971 803	3 971 803	138 851 306	138 423 209	120 399 686	127 952 253	1 879 803	129 832 056	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)		2 511 598		-		-		-	-	6 499 153	2 092 000	8 591 153	Solde budgétaire (déficit)

**Tableau 2 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal
Autorisations budgétaires - Budget rectificatif 2022**

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses								Recettes					
	Exécution N-1		Budget initial (a)		Nouveau BR		TOTAL : dernier budget modifié (c) = (a) + (b)		Exécution N-1	Budget initial (d)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié (f) = (d) + (e)	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP					
Personnel	98 894 426	98 913 309	101 593 648	101 593 648	3 471 803	3 471 803	105 065 451	105 065 451	118 277 851	125 734 703	1 879 803	127 614 506	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	28 901 821	28 901 821	29 945 356	29 945 356	1 023 335	1 023 335	30 968 691	30 968 691	99 233 277	98 641 176	2 371 803	101 012 981	Subvention pour charges de service public
							-	-	2 670 529	4 786 932	- 492 000	4 294 932	Autres financements de l'Etat
							-	-	1 272 843	1 187 611	-	1 187 611	Fiscalité affectée
Fonctionnement et intervention	14 300 996	12 028 377	21 893 696	17 860 696	500 000	500 000	22 393 696	18 360 696	6 881 203	10 575 522	-	10 575 522	Autres financements publics
							-	-	8 219 999	10 543 460	-	10 543 460	Recettes propres
							-	-					
							-	-					
							-	-					
Investissement	10 921 274	5 159 299	9 174 609	12 779 512	-	-	9 174 609	12 779 512					Recettes fléchées **
							-	-					- Financements de l'Etat fléchés
							-	-					- Autres financements publics fléchés
							-	-					- Recettes propres fléchées
Enveloppes* destinées à des contrats de recherche	-	-	-	-	-	-	-	-					
Personnel							-	-					
Fonctionnement							-	-					
Investissement							-	-					
TOTAL DES DÉPENSES	124 116 696	116 100 985	132 661 953	132 233 856	3 971 803	3 971 803	136 633 756	136 205 659	118 277 851	125 734 703	1 879 803	127 614 506	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)		2 176 866		-		-		-	-	6 499 153	2 092 000	8 591 153	Solde budgétaire (déficit)

**Tableau 2 - Université Rennes 2 (0350937D) : Presses Universitaires de Rennes
Autorisations budgétaires - Budget rectificatif 2022**

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses								Recettes					
	Exécution N-1		Budget initial (a)		Nouveau BR		TOTAL : dernier budget modifié (c) = (a) + (b)		Exécution N-1	Budget initial (d)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié (f) = (d) + (e)	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP					
Personnel	868 965	868 965	880 000	880 000			880 000	880 000	2 121 836	2 217 550	-	2 217 550	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	180 970	180 970	167 526	167 526			167 526	167 526	491 650	491 650		491 650	Subvention pour charges de service public
							-	-	-	-		-	Autres financements de l'Etat
							-	-	-	-		-	Fiscalité affectée
Fonctionnement et intervention	896 648	888 561	1 337 550	1 337 550			1 337 550	1 337 550	5 864	-		-	Autres financements publics
							-	-	1 624 321	1 725 900		1 725 900	Recettes propres
							-	-	-	-		-	
							-	-	-	-		-	
Investissement	8 677	29 577	-	-			-	-	-	-		-	Recettes fléchées **
							-	-	-	-		-	Financements de l'Etat fléchés
							-	-	-	-		-	Autres financements publics fléchés
							-	-	-	-		-	Recettes propres fléchées
Enveloppes* destinées à des contrats de recherche	-	-	-	-	-	-	-	-					
Personnel							-	-					
Fonctionnement							-	-					
Investissement							-	-					
TOTAL DES DÉPENSES	1 774 290	1 787 103	2 217 550	2 217 550	-	-	2 217 550	2 217 550	2 121 836	2 217 550	-	2 217 550	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)		334 733		-		-			-	-	-	-	Solde budgétaire (déficit)

Tableau 3 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes
Dépenses par destination et recettes par origine - Budget consolidé rectificatif 2022

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue (d) = (a) + (b) + (c)	41 821 617	41 821 617	2 529 874	2 529 874	370 616	370 616	44 722 107	44 722 107
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence (a)	29 993 958	29 993 958	2 045 085	2 045 085	266 491	266 491	32 305 534	32 305 534
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master (b)	11 815 959	11 815 959	445 603	445 603	104 125	104 125	12 365 687	12 365 687
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat (c)	11 700	11 700	39 186	39 186	-	-	50 886	50 886
D105 - Bibliothèques et documentation	4 605 490	4 605 490	1 159 195	1 159 195	153 500	153 500	5 918 185	5 918 185
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	101 889	101 889	180 579	180 579	96 500	96 500	378 968	378 968
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	-	-	-	-	-	-	-	-
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	-	-	-	-	-	-	-	-
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	-	-	-
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	-	-	-	-	-	-	-	-
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	30 241 084	30 241 084	3 452 655	3 452 655	332 316	332 316	34 026 055	34 026 055
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	-	-	-	-	-	-	-	-
D113 - Diffusion des savoirs et musées	1 131 694	1 131 694	1 337 550	1 337 550	-	-	2 469 244	2 469 244
D114 - Immobilier	2 846 500	2 846 500	3 830 416	3 987 416	5 768 124	9 373 027	12 445 040	16 206 943
D115 - Pilotage et support	24 292 984	24 292 984	9 479 934	5 289 934	1 687 750	1 687 750	35 460 668	31 270 668
Étudiants (h) = (e) + (f) + (g)	904 193	904 193	1 761 043	1 761 043	765 803	765 803	3 431 039	3 431 039
D201 - Aides directes aux étudiants (e)	721 914	721 914	922 228	922 228	750 503	750 503	2 394 645	2 394 645
D202 - Aides indirectes (f)	65 900	65 900	36 636	36 636	5 000	5 000	107 536	107 536
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives (g)	116 379	116 379	802 179	802 179	10 300	10 300	928 858	928 858
Total	105 945 451	105 945 451	23 731 246	19 698 246	9 174 609	12 779 512	138 851 306	138 423 209

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) -

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Budget	Recettes de l'organisme								Total
	Recettes globalisées				Recettes fléchées				
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	101 504 631								101 504 631
Droits d'inscription					2 800 000				2 800 000
Formation continue, diplômes propres et VAE					3 351 262				3 351 262
Taxe d'apprentissage					28 000				28 000
Contrats et prestations de recherche hors ANR					325 374				325 374
Valorisation					1 894 750				1 894 750
ANR investissements d'avenir					1 622 014				1 622 014
ANR hors investissements d'avenir					400 581				400 581
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région					2 066 437				2 066 437
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne					2 577 892				2 577 892
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		4 294 932			3 801 598				8 182 464
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs									-
Autres recettes			1 187 611		107 000				5 078 651
Total	101 504 631	4 294 932	1 187 611	10 575 522	12 269 360				129 832 056

La liste des destination est susceptible d'être modifiée par le ministre chargé de l'enseignement supérieur

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) 8 591 153

**Tableau 3 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal
Dépenses par destination et recettes par origine - Budget rectificatif 2022**

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue (d) = (a) + (b) + (c)	41 821 617	41 821 617	2 529 874	2 529 874	370 616	370 616	44 722 107	44 722 107
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence (a)	29 993 958	29 993 958	2 045 085	2 045 085	266 491	266 491	32 305 534	32 305 534
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master (b)	11 815 959	11 815 959	445 603	445 603	104 125	104 125	12 365 687	12 365 687
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat (c)	11 700	11 700	39 186	39 186	-	-	50 886	50 886
D105 - Bibliothèques et documentation	4 605 490	4 605 490	1 159 195	1 159 195	153 500	153 500	5 918 185	5 918 185
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	101 889	101 889	180 579	180 579	96 500	96 500	378 968	378 968
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	-	-	-	-	-	-	-	-
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	-	-	-	-	-	-	-	-
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	-	-	-
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	-	-	-	-	-	-	-	-
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	30 241 084	30 241 084	3 452 655	3 452 655	332 316	332 316	34 026 055	34 026 055
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	-	-	-	-	-	-	-	-
D113 - Diffusion des savoirs et musées	251 694	251 694	-	-	-	-	251 694	251 694
D114 - Immobilier	2 846 500	2 846 500	3 830 416	3 987 416	5 768 124	9 373 027	12 445 040	16 206 943
D115 - Pilotage et support	24 292 984	24 292 984	9 479 934	5 289 934	1 687 750	1 687 750	35 460 668	31 270 668
Étudiants (h) = (e) + (f) + (g)	904 193	904 193	1 761 043	1 761 043	765 803	765 803	3 431 039	3 431 039
D201 - Aides directes aux étudiants (e)	721 914	721 914	922 228	922 228	750 503	750 503	2 394 645	2 394 645
D202 - Aides indirectes (f)	65 900	65 900	36 636	36 636	5 000	5 000	107 536	107 536
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives (g)	116 379	116 379	802 179	802 179	10 300	10 300	928 858	928 858
Total	105 065 451	105 065 451	22 393 696	18 360 696	9 174 609	12 779 512	136 633 756	136 205 659

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) -

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Budget	Recettes de l'organisme								Total
	Recettes globalisées				Recettes fléchées				
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	101 012 981								101 012 981
Droits d'inscription					2 800 000				2 800 000
Formation continue, diplômes propres et VAE					3 351 262				3 351 262
Taxe d'apprentissage					28 000				28 000
Contrats et prestations de recherche hors ANR					325 374				325 374
Valorisation					173 850				173 850
ANR investissements d'avenir				1 622 014					1 622 014
ANR hors investissements d'avenir				400 581					400 581
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				2 066 437					2 066 437
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				2 577 892					2 577 892
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		4 294 932		3 801 598	85 934				8 182 464
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs									-
Autres recettes			1 187 611		107 000	3 779 040			5 073 651
Total	101 012 981	4 294 932	1 187 611	10 575 522	10 543 460	-	-	-	127 614 506

La liste des destination est susceptible d'être modifiée par le ministre chargé de l'enseignement supérieur

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) 8 591 153

**Tableau 3 - Université Rennes 2 (0350937D) : Presses Universitaires de Rennes
Dépenses par destination et recettes par origine - Budget rectificatif 2022**

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue (d) = (a) + (b) + (c)	-	-	-	-	-	-	-	-
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence (a)	-	-	-	-	-	-	-	-
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master (b)	-	-	-	-	-	-	-	-
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat (c)	-	-	-	-	-	-	-	-
D105 - Bibliothèques et documentation	-	-	-	-	-	-	-	-
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	-	-	-	-	-	-	-	-
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	-	-	-	-	-	-	-	-
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	-	-	-	-	-	-	-	-
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	-	-	-
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	-	-	-	-	-	-	-	-
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	-	-	-	-	-	-	-	-
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	-	-	-	-	-	-	-	-
D113 - Diffusion des savoirs et musées	880 000	880 000	1 337 550	1 337 550	-	-	2 217 550	2 217 550
D114 - Immobilier	-	-	-	-	-	-	-	-
D115 - Pilotage et support	-	-	-	-	-	-	-	-
Étudiants (h) = (e) + (f) + (g)	-	-	-	-	-	-	-	-
D201 - Aides directes aux étudiants (e)	-	-	-	-	-	-	-	-
D202 - Aides indirectes (f)	-	-	-	-	-	-	-	-
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives (g)	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	880 000	880 000	1 337 550	1 337 550	-	-	2 217 550	2 217 550

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) -

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Budget	Recettes de l'organisme								Total
	Recettes globalisées				Recettes fléchées				
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	491 650								491 650
Droits d'inscription									-
Formation continue, diplômes propres et VAE									-
Taxe d'apprentissage									-
Contrats et prestations de recherche hors ANR									-
Valorisation					1 720 900				1 720 900
ANR investissements d'avenir									-
ANR hors investissements d'avenir									-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région									-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne									-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres									-
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs									-
Autres recettes					5 000				5 000
Total	491 650	-	-	-	1 725 900	-	-	-	2 217 550

La liste des destination est susceptible d'être modifiée par le ministre chargé de l'enseignement supérieur

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) -

Tableau 4 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes
Équilibre financier - Budget consolidé rectificatif 2022

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)				
	Exécution N-1	Budget initial (a)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié (c) = (a) + (b)
Solde budgétaire (déficit) * (D2)	-	6 499 153	2 092 000	8 591 153
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>	-	6 499 153	2 092 000	8 591 153
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>	-	-	-	-
<i>dont solde budgétaire FU</i>	-	-	-	-
<i>dont solde budgétaire BAI</i>	-	-	-	-
<i>dont solde budgétaire SIE</i>	-	-	-	-
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	-	-	-	-
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice) (c1)	1 134 416	694 420	-	694 420
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) (e1)	433 774	500 000	-	500 000
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1= D2+b1+c1+e1)	1 568 190	7 693 573	2 092 000	9 785 573
Variation de trésorerie (I)	3 354 837	-	-	-
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée *** (a1)</i>	-	-	-	-
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée (d1)</i>	3 354 837	-	-	-
TOTAL DES BESOINS (1 + I)	4 923 027	7 693 573	2 092 000	9 785 573

Financements (couverture des besoins)				
	Exécution N-1	Budget initial (d)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié (f) = (d) + (e)
Solde budgétaire (excédent) * (D1)	2 511 598	-	-	-
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>	2 176 866	-	-	-
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>	334 733	-	-	-
<i>dont solde budgétaire FU</i>	-	-	-	-
<i>dont solde budgétaire BAI</i>	-	-	-	-
<i>dont solde budgétaire SIE</i>	-	-	-	-
Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)	-	-	-	-
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice) (c2)	1 064 697	799 638	-	799 638
Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) (e2)	1 346 733	500 000	-	500 000
Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2=D1+b2+c2+e2)	4 923 027	1 299 638	-	1 299 638
Variation de trésorerie (II)	-	6 393 935	2 092 000	8 485 935
<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée *** (a2)</i>	-	-	-	-
<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d2)</i>	-	6 393 935	2 092 000	8 485 935
TOTAL DES FINANCEMENTS (2 + II)	4 923 027	7 693 573	2 092 000	9 785 573

**Tableau 5 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes
Opérations pour le compte de tiers - Budget consolidé rectificatif 2022**

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
Bourses Mobilité Internationale	47350000	Recettes à transférer	350 000	452 400
Projet COSTS	47350000	Recettes à transférer	68 900	68 900
Projet Desir	47350000	Recettes à transférer	93 338	93 338
CRISE SANITAIRE LIEE AU COVID	47350000	Recettes à transférer	7 182	-
TVA	44500000		175 000	185 000
TOTAL			694 420	799 638

Tableau 6 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes
Situation patrimoniale - Budget consolidé rectificatif 2022

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Exécution N-1	Budget initial (a)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié (c) = (a) + (b)	PRODUITS	Exécution N-1	Budget initial (d)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié (f) = (d) + (e)
Personnel	99 273 019	101 173 648	3 421 803	104 595 451	Subventions de l'Etat	101 946 845	104 013 716	1 879 803	105 893 519
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	29 082 791	30 112 882	1 021 671	31 134 553	Fiscalité affectée	1 277 324	1 187 611	-	1 187 611
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	20 749 221	21 998 246	500 000	22 498 246	Autres subventions	4 421 423	6 456 535	-	6 456 535
					Autres produits	13 272 068	12 475 674	-	12 475 674
TOTAL DES CHARGES (1)	120 022 240	123 171 894	3 921 803	127 093 697	TOTAL DES PRODUITS (2)	120 917 660	124 133 536	1 879 803	126 013 339
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>	<i>895 420</i>	<i>961 642</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>2 042 000</i>	<i>1 080 358</i>
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	120 917 660	124 133 536	3 921 803	127 093 697	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	120 917 660	124 133 536	3 921 803	127 093 697

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Exécution N-1	Budget initial (g)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié (i) = (g) + (h)
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	895 420	961 642	- 2 042 000	- 1 080 358
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	6 323 831	4 500 000	-	4 500 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	- 439 299	- 3 000 000	-	- 3 000 000
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	-	-	-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	- 3 249 112	-	-	-
= CAF ou IAF*	3 530 839	2 461 642	- 2 042 000	419 642

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Exécution N-1	Budget initial (j)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié (l) = (j) + (k)	RESSOURCES	Exécution N-1	Budget initial (m)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié (o) = (m) + (n)
Insuffisance d'autofinancement*	-	-	2 042 000	-	Capacité d'autofinancement*	3 530 839	2 461 642	-	419 642
Investissements	5 083 015	11 779 512	-	11 779 512	Financement de l'actif par l'État	855 255	1 476 974	-	1 476 974
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	- 359 018	1 921 158	-	1 921 158
Remboursement des dettes financières	-	-	-	-	Autres ressources	-	50 102	-	50 102
TOTAL DES EMPLOIS (5)	5 083 015	11 779 512	2 042 000	11 779 512	Augmentation des dettes financières	-	-	-	-
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	-	-	-	TOTAL DES RESSOURCES (6)	4 027 076	5 909 876	-	3 867 876
					PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (5)-(6)	1 055 939	5 869 636	2 042 000	7 911 636

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Exécution N-1 (p)	Budget initial (q)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié Variation (s) = (q) + (r) Niveau = (p) + (s)
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 1 055 939	- 5 869 636	- 2 042 000	- 7 911 636
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	- 4 410 776	524 299	50 000	574 299
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	3 354 837	- 6 393 935	- 2 092 000	- 8 485 935
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	12 469 429	6 599 793	4 557 793	4 557 793
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 12 895 104	- 12 370 805	- 12 320 805	- 12 320 805
Niveau de la TRESORERIE	25 364 533	18 970 598	16 878 598	16 878 598

Tableau 6 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal
Situation patrimoniale - Budget rectificatif 2022

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Exécution N-1	Budget initial (a)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié (c) = (a) + (b)	PRODUITS	Exécution N-1	Budget initial (d)	Nouveau BR
Personnel	98 454 785	100 293 648	3 421 803	103 715 451	Subventions de l'Etat	101 455 195	103 522 066	1 879 803
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	<i>28 901 821</i>	<i>29 945 356</i>	<i>1 021 671</i>	<i>30 967 027</i>	Fiscalité affectée	1 277 324	1 187 611	
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	19 535 033	19 941 496	500 000	20 441 496	Autres subventions	4 414 609	6 456 535	
					Autres produits	11 250 555	10 065 345	
TOTAL DES CHARGES (1)	117 989 817	120 235 144	3 921 803	124 156 947	TOTAL DES PRODUITS (2)	118 397 683	121 231 557	1 879 803
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>	<i>407 865</i>	<i>996 413</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>2 042 000</i>
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	118 397 683	121 231 557	3 921 803	124 156 947	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	118 397 683	121 231 557	3 921 803

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Exécution N-1	Budget initial (g)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié (i) = (g) + (h)
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	407 865	996 413	- 2 042 000	- 1 045 587
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	5 837 106	3 821 800		3 821 800
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	- 9 172	- 2 315 571		- 2 315 571
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés				-
- produits de cession d'éléments d'actifs				-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	- 3 249 112			-
= CAF ou IAF*	2 986 687	2 502 642	- 2 042 000	460 642

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Exécution N-1	Budget initial (j)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié (l) = (j) + (k)	RESSOURCES	Exécution N-1	Budget initial (m)	Nouveau BR
Insuffisance d'autofinancement*	-	-	2 042 000	-	Capacité d'autofinancement*	2 986 687	2 502 642	-
Investissements	5 053 439	11 779 512		11 779 512	Financement de l'actif par l'État	855 255	1 476 974	
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	- 359 018	1 921 158	
					Autres ressources	-	50 102	
Remboursement des dettes financières	-	-		-	Augmentation des dettes financières		-	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	5 053 439	11 779 512	2 042 000	11 779 512	TOTAL DES RESSOURCES (6)	3 482 924	5 950 876	-
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	-	-	-	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (5)-(6)	1 570 514	5 828 636	2 042 000

Tableau 6 - Université Rennes 2 (0350937D) : Presses Universitaires de Rennes
Situation patrimoniale - Budget rectificatif 2022

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Exécution N-1	Budget initial (a)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié (c) = (a) + (b)	PRODUITS	Exécution N-1	Budget initial (d)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié (f) = (d) + (e)
Personnel	818 234	880 000		880 000	Subventions de l'Etat	491 650	491 650		491 650
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	180 970	167 526		167 526	Fiscalité affectée	-	-		-
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	1 214 188	2 056 750		2 056 750	Autres subventions	6 814	-		-
					Autres produits	2 021 513	2 410 329		2 410 329
TOTAL DES CHARGES (1)	2 032 422	2 936 750	-	2 936 750	TOTAL DES PRODUITS (2)	2 519 977	2 901 979	-	2 901 979
<i>Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)</i>	<i>487 555</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)</i>	<i>-</i>	<i>34 771</i>	<i>-</i>	<i>34 771</i>
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	2 519 977	2 936 750	-	2 936 750	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	2 519 977	2 936 750	-	2 936 750

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Exécution N-1	Budget initial (g)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié (i) = (g) + (h)
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	487 555	- 34 771	-	- 34 771
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	486 725	678 200		678 200
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	- 430 127	- 684 429		- 684 429
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés				-
- produits de cession d'éléments d'actifs				-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice				-
= CAF ou IAF*	544 152	- 41 000	-	- 41 000

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Exécution N-1	Budget initial (j)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié (l) = (j) + (k)	RESSOURCES	Exécution N-1	Budget initial (m)	Nouveau BR	TOTAL : dernier budget modifié (o) = (m) + (n)
Insuffisance d'autofinancement*	-	41 000	-	41 000	Capacité d'autofinancement*	544 152	-	-	-
Investissements	29 577	-		-	Financement de l'actif par l'État	-	-		-
					Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	-	-		-
					Autres ressources	-	-		-
Remboursement des dettes financières				-	Augmentation des dettes financières	-	-		-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	29 577	41 000	-	41 000	TOTAL DES RESSOURCES (6)	544 152	-	-	-
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	514 575	-	-	-	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (5)-(6)	-	41 000	-	41 000

Tableau 7 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes
Plan de trésorerie - Budget consolidé rectificatif 2022

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

(K€)	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	25 364 533	40 614 437	30 735 660	22 502 366	38 069 953	28 849 325	10 262 958	48 500 725	40 566 894	30 619 849	35 323 114	28 361 347	
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	25 161 772	1 119 658	1 715 122	26 835 351	1 301 845	2 801 719	37 080 538	338 802	3 135 141	20 270 439	6 627 072	3 444 597	129 832 056
Subvention pour charges de service public	24 735 287	-	-	24 730 503	-	1 093 740	35 936 381	-	-	14 332 828	375 892	300 000	101 504 631
Autres financements de l'Etat	361 955	-	234 177	115 000	99 932	320 662	390 084	136 360	2 235 581	250 000	151 181	-	4 294 932
Fiscalité affectée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 187 611	-	-	1 187 611
Autres financements publics	- 240 826	792 392	802 864	1 632 860	342 955	747 617	48 636	35 243	483 057	1 500 000	2 100 000	2 330 722	10 575 522
Recettes propres	305 356	327 266	678 081	356 987	858 958	639 699	705 437	167 199	416 502	3 000 000	4 000 000	813 875	12 269 360
Recettes budgétaires fléchées	-	1 300	- 1 300	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Financements de l'Etat fléchés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres financements publics fléchés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Recettes propres fléchées	-	1 300	- 1 300	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations gérées en comptes de tiers :	242 888	332 729	1 690 692	- 829 324	486 018	- 1 115 172	5 569 957	401 310	- 1 374 526	- 2 142 674	- 1 108 200	- 854 059	1 299 638
TVA encaissée	14 652	6 764	28 194	12 031	18 042	18 679	13 553	4 163	9 796	57 326	1 800	-	185 000
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	43	- 10 646	488 465	2 000	316 680	1 200	1 600	-	29 441	- 100 000	- 110 000	- 4 145	614 638
Autres encaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	228 193	336 611	1 174 033	- 843 355	151 296	- 1 135 051	5 554 803	397 147	- 1 413 763	- 2 100 000	- 1 000 000	- 849 914	500 000
A. TOTAL	25 404 660	1 453 687	3 404 513	26 006 026	1 787 863	1 686 546	42 650 495	740 112	1 760 615	18 127 765	5 518 872	2 590 538	131 131 694
DECAISSEMENTS													
Dépenses liées à des recettes globalisées	1 705 506	10 366 839	12 375 642	18 581 696	11 012 912	11 246 959	13 126 449	8 669 889	11 659 476	13 320 000	12 350 000	14 007 841	138 423 209
Personnel	4 989	8 370 683	9 253 140	16 806 155	8 728 663	8 810 350	10 608 243	8 584 563	7 800 000	9 520 000	8 400 000	9 058 666	105 945 451
Fonctionnement	1 239 703	1 243 830	1 506 819	1 090 438	1 337 128	1 248 696	1 348 443	85 326	2 759 476	2 000 000	2 550 000	3 288 387	19 698 246
Intervention	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Investissement	460 814	752 326	1 615 683	685 104	947 122	1 187 913	1 169 763	-	1 100 000	1 800 000	1 400 000	1 660 787	12 779 512
Opérations gérées en compte de tiers :	8 449 250	965 626	- 737 835	- 8 143 258	- 4 421	9 025 954	- 8 713 721	4 054	48 184	104 500	130 639	65 447	1 194 420
TVA décaissée	34 485	22 566	19 205	10 004	12 397	27 643	10 772	188	20 759	4 500	3 500	8 981	175 000
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	34 861	56 575	161 189	23 020	59 916	193 438	3 600	1 300	9 055	10 000	20 000	- 53 534	519 420
Autres décaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	8 379 904	886 484	- 918 229	- 8 176 281	- 76 734	8 804 873	- 8 728 093	2 566	18 371	90 000	107 139	110 000	500 000
B. TOTAL	10 154 756	11 332 465	11 637 807	10 438 439	11 008 491	20 272 913	4 412 728	8 673 943	11 707 660	13 424 500	12 480 639	14 073 288	139 617 629
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	15 249 904	- 9 878 777	- 8 233 294	15 567 588	- 9 220 628	- 18 586 367	38 237 767	- 7 933 831	- 9 947 045	4 703 265	- 6 961 766	- 11 482 749	- 8 485 935
SOLDE CUMULE (1) + (2)	40 614 437	30 735 660	22 502 366	38 069 953	28 849 325	10 262 958	48 500 725	40 566 894	30 619 849	35 323 114	28 361 347	16 878 598	

**Tableau 8 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes
Opérations liées aux recettes fléchées - Budget consolidé rectificatif 2022**

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à N non dénouées	N	N+1	N+2	N+3
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)					
Recettes fléchées (b)	-	-	-	-	-
Financements de l'État fléchés					
Autres financements publics fléchés					
Recettes propres fléchées					
Dépenses sur recettes fléchées (c)	-	-	-	-	-
Personnel	-	-	-	-	-
AE=CP					
Fonctionnement et intervention	-	-	-	-	-
AE					
CP					
Investissement	-	-	-	-	-
AE					
CP					
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	-	-	-	-	-

Sans objet

Tableau 9 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes
Tableau agrégé des opérations pluriannuelles et programmation - Budget consolidé rectificatif 2022

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
	(1)	(2)	(3)	(4)<=(2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9)<=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)	(13)=(3)+(6)-(8)-(11)
CVEC 18-19	1 226 131	1 131 453	585 047	0	141 000,00	141 000	1 131 453	545 047	0	141 000	141 000	500 084	40 000
CVEC 19-20	1 277 242	1 204 892	918 377	0	227 086,00	227 086	1 204 892	910 188	0	227 086	227 086	131 779	8 189
CVEC 20-21	1 276 014	992 721	559 804	0	424 958,00	424 958	992 721	422 122	0	424 958	424 958	291 252	137 683
CVEC 21-22	1 268 127	0	0	0	845 418,00	845 418	0	0	0	845 418	845 418	422 709	0
total Vie étudiante et de campus	5 047 514	3 329 066	2 063 228	0	1 638 462	1 638 462	3 329 066	1 877 356	0	1 638 462	1 638 462	1 345 824	185 872
ALC 930B	1 908 844	2 242 714	1 140 583	0	434 396,00	434 396	2 242 714	1 123 126	0	434 396	434 396	333 865	17 457
LANGUES 930C	73 920	136 033	33 583	0	34 714,00	34 714	136 033	30 433	0	34 714	34 714	5 623	3 150
SCSOC 930E	4 655 776	3 665 142	1 852 313	0	1 682 790,00	1 682 790	3 665 142	1 833 268	0	1 682 790	1 682 790	1 120 673	19 045
SCHUM 930D	1 749 894	1 463 616	665 573	0	655 808,00	655 808	1 463 616	652 512	0	655 808	655 808	428 513	13 061
STAPS 930F	1 279 190	722 587	453 652	0	583 243,00	583 243	722 587	430 798	0	583 243	583 243	242 295	22 854
DRV 930G6-EU	5 553 912	1 507 051	909 858	0	1 143 131,00	1 143 131	1 507 051	894 545	0	1 143 131	1 143 131	3 500 923	15 314
MSHB 930GA	2 515 780	758 723	373 073	0	677 414,00	677 414	758 723	360 561	0	677 414	677 414	1 465 293	12 512
total contrats de recherche	17 737 316	10 495 866	5 428 636	0	5 211 496	5 211 496	10 495 866	5 325 242	0	5 211 496	5 211 496	7 097 184	103 393
SUP/DGS (PIA)	17 660 253	3 293 052	1 586 888	0	2 401 395	2 401 395	3 293 052	1 491 791	0	2 401 395	2 401 395	13 671 970	95 097
total contrats de formation continue	17 660 253	3 293 052	1 586 888	0	2 401 395	2 401 395	3 293 052	1 491 791	0	2 401 395	2 401 395	13 671 970	95 097
DRIM PPI DRIM	17 485 761	11 158 212	10 406 141	0	4 034 124	4 034 124	6 991 980	4 687 862	0	7 796 027	7 796 027	3 215 700	2 046 376
total programmes pluriannuels d'investissement	17 485 761	11 158 212	10 406 141	0	4 034 124	4 034 124	6 991 980	4 687 862	0	7 796 027	7 796 027	3 045 496	1 956 376
Total	57 930 844	28 276 196	19 484 892	-	13 285 477	13 285 477	24 109 964	13 382 252	-	17 047 380	17 047 380	25 160 475	2 340 738
pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppes :													
Ss total personnel		7 736 697	4 634 575		4 157 865	4 157 865	7 736 697	4 644 775		4 157 865	4 157 865		
Ss total fonctionnement et intervention		8 062 701	3 965 992		4 118 919	4 118 919	7 522 049	3 495 509		4 275 919	4 275 919		
Ss total investissement		12 476 798	10 884 325		5 008 693	5 008 693	8 851 218	5 241 967		8 613 596	8 613 596		

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			Restes à encaisser
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année n	
	(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
CVEC 18-19	1 226 131		1 226 131	1 226 131		-
CVEC 19-20	1 277 242		1 277 242	1 277 242		-
CVEC 20-21	1 276 014		1 276 014	1 276 014		-
CVEC 21-22	1 268 127		1 268 127	422 709	845 418	
total Vie étudiante et de campus	5 047 514		5 047 514	4 202 096	845 418	-
ALC	1 908 844		1 908 844	1 526 721	125 258	256 865
LANGUES	73 920		73 920	46 360	26 760	800
SCSOC	4 655 776		4 655 776	2 120 306	1 357 275	1 178 195
SCHUM	1 749 894		1 749 894	755 105	542 579	452 210
STAPS	1 279 190		1 279 190	531 244	126 595	621 351
DRV	5 553 912		5 553 912	892 700	2 275 051	2 386 161
MSHB	2 515 780		2 515 780	437 402	489 755	1 588 623
total contrats de recherche	17 737 316		17 737 316	6 309 838	4 943 273	6 484 205
SUP/DGS (PIA)	17 660 253		17 660 253	3 234 995	1 822 214	12 603 044
total contrats de formation continue	17 660 253		17 660 253	3 234 995	1 822 214	12 603 044
DRIM	17 485 761	70 000	17 415 761	6 743 256	5 426 300	5 246 205
total programmes pluriannuels d'investissement	17 485 761	70 000	17 415 761	6 743 256	5 426 300	5 246 205
Total	57 930 844	70 000	57 860 844	20 490 185	13 037 205	24 333 454
Différence Dépenses - Recettes						

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Prévision pluriannuelle Coût total de l'opération	Prévision N (BI + BR)									Prévision N+1 et suivantes							
			AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N*	AE nouvelles ouvertes en N	TOTAL des AE ouvertes en N	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N*	CP nouveaux ouverts en N	TOTAL des CP ouverts en N	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2	
		(1)	(2)	(3)	(4) <= (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) <= (7) - (8)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	
Vie étudiante et de campus	Personnel		142 280	52 145		149 613	149 613	142 280	52 145		149 613	149 613							
	Fonctionnement et intervention		2 351 826	1 663 498		1 033 346	1 033 346	2 351 826	1 564 930		1 033 346	1 033 346							
	Investissement		834 960	347 585		455 503	455 503	834 960	260 281		455 503	455 503							
Total Vie universitaire et de campus		5 047 514	3 329 066	2 063 228		1 638 462	1 638 462	3 329 066	1 877 356		1 638 462	1 638 462							
Dépenses d'investissement (PPI)	Fonctionnement et intervention		550 652	506 831			0	10 000	262 745		157 000	157 000	0	0	0	0	0	0	0
	Investissement		10 607 560	9 900 310		4 034 124	4 034 124	6 981 980	4 425 118		7 639 027	7 639 027	1 990 000	2 700 400	0	1 440 318	0	550 000	
Total Dépenses d'investissement		17 485 761	11 158 212	10 406 141	0	4 034 124	4 034 124	6 991 980	4 687 862		7 796 027	7 796 027	1 990 000	2 700 400	0	1 440 318	0	550 000	
Contrats de recherche	Personnel		5 457 515	3 466 505		2 494 835	2 494 835	5 457 515	3 476 705		2 494 835	2 494 835	1 702 162	1 702 162	1 421 207	1 421 207	2 139 324	2 139 324	
	Fonctionnement et intervention		4 483 020	1 667 250		2 343 845	2 343 845	4 483 020	1 570 773		2 343 845	2 343 845	587 433	587 433	389 147	389 147	267 224	267 224	
	Investissement		555 331	294 880		372 816	372 816	555 331	277 765		372 816	372 816	74 500	74 500	35 000	35 000	33 000	33 000	
Total contrat de recherche		17 737 316	10 495 866	5 428 635		5 211 496	5 211 496	10 495 866	5 325 242		5 211 496	5 211 496	2 364 095	2 364 095	1 845 354	1 845 354	2 439 548	2 439 548	
Contrat de formation continue	Personnel		2 136 902	1 115 925		1 513 417	1 513 417	2 136 902	1 115 925		1 513 417	1 513 417	1 456 243	1 456 243	1 423 252	1 423 252	4 633 583	4 633 583	
	Fonctionnement et intervention		677 203	129 413		741 728	741 728	677 203	97 062		741 728	741 728	716 604	716 604	703 793	703 793	2 508 955	2 508 955	
	Investissement		478 946	341 550		146 250	146 250	478 946	278 804		146 250	146 250	54 750	54 750	54 750	54 750	87 500	87 500	
Total contrat de formation continue		17 660 253	3 293 052	1 586 888		2 401 395	2 401 395	3 293 052	1 491 791		2 401 395	2 401 395	2 227 597	2 227 597	2 181 795	2 181 795	7 230 038	7 230 038	
TOTAL	Ss total personnel		7 736 697	4 634 575		4 157 865	4 157 865	7 736 697	4 644 775		4 157 865	4 157 865	3 158 405	3 158 405	2 844 459	2 844 459	6 772 907	6 772 907	
	Ss total fonctionnement et intervention		8 062 701	3 965 992		4 118 919	4 118 919	7 522 049	3 495 509		4 275 919	4 275 919	1 304 037	1 304 037	1 092 940	1 092 940	2 776 179	2 776 179	
	Ss total investissement		12 476 798	10 884 325		5 008 693	5 008 693	8 851 218	5 241 967		8 613 596	8 613 596	2 119 250	2 829 650	89 750	1 530 068	120 500	670 500	
TOTAL		57 930 844	28 276 196	19 484 893		13 285 477	13 285 477	24 109 964	13 382 252		17 047 380	17 047 380	6 581 692	7 292 092	4 027 149	5 467 467	9 669 586	10 219 586	

A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Prévision Financement de l'opération	Prévision N	
			Encaissements des années antérieures à N	Encaissement prévus en N
		(18)	(19)	(20)
Vie étudiante et de campus	Financement de l'Etat			
	Autres financements publics	5 047 514	4 202 096	845 418
	Autres financements			
Total Vie universitaire et de campus		5 047 514	4 202 096	845 418
Recettes d'investissement (PPI)	Financement de l'Etat*	9 050 111,00	3 964 756	3 189 700
	Autres financements publics**	8 422 150,00	2 765 000	2 236 600
	Autres financements***	13 500,00	13 500	
Total PPI		17 485 761	6 743 256	5 426 300
Contrats de recherche	Financement de l'Etat*	1 145 629	407 148	252 480,00
	Autres financements publics**	15 196 490	5 044 414	4 382 202,00
	Autres financements***	1 395 197	858 275	308 591,00
Total contrat de recherche		17 737 316	6 309 837	4 943 273
Contrat de formation continue	Financement de l'Etat*	497 740		
	Autres financements publics**	17 162 513	3 234 995	1 822 214
	Autres financements***			
Total contrat de formation continue		17 660 253	3 234 995	1 822 214
TOTAL	Ss total financement de l'Etat	10 693 480	4 371 904	3 442 180
	Ss total autres financements publics	45 828 667	15 246 505	9 286 434
	Ss total autres financements	1 408 697	871 775	308 591
TOTAL		57 930 844	20 490 184	13 037 205

Prévisions en N+1 et suivantes		
Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2
(21)	(22)	(23)
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	0	0
0	1 895 655	0
2 035 000	1 187 950	197 600
0	0	0
2 035 000	3 083 605	197 600
112 545	70 250,00	303 206
1 635 820	1 085 956,00	3 048 098
24 137	12 000,00	192 194
1 772 502	1 168 206	3 543 498
113 000		384 740
1 723 578	1 794 978	8 586 748
0		0
1 836 578	1 794 978	8 971 488
225 545	1 965 905	687 946
5 394 398	4 068 884	11 832 446
24 137	12 000	192 194
5 644 080	6 046 789	12 712 586

ANNEXE 1 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes

Synthèse budgétaire et comptable - Budget consolidé rectificatif 2022

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		BR		
Stocks initiaux	1	Niveau initial de restes à payer	13 590 946	
	2	Niveau initial du fonds de roulement	12 469 429	
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-12 895 104	
	4	Niveau initial de la trésorerie	25 364 533	
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	0	
4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	25 364 533		
Flux de l'année	5	Autorisations d'engagement	138 851 306	
	6	Résultat patrimonial	-1 080 358	
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	419 642	
	8	Variation du fonds de roulement	-7 911 636	
	9	Opérations bilanciell	SENS	0
		Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / -	
		Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+	
		Cautionnements et dépôts	-	0
	10	Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS	0
		Variation des stocks	+ / -	
		Production immobilisée	+	
		Charges sur créances irrécouvrables	-	
		Produits divers de gestion courante	+	
	11	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS	629 517
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	629 517
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
	12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11		-8 541 153
	12.a	Recettes budgétaires		129 832 056
	12.b	Crédits de paiement ouverts		138 423 209
13	Flux de trésorerie liés aux opérations au nom et pour le compte de tiers		-105 218	
14	Flux de trésorerie liés aux autres encaissements / décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)		0	
15	Variation de la trésorerie = 12 - 13 - 14		-8 435 935	
15.a	dont variation de la trésorerie fléchée		0	
15.b	dont variation de la trésorerie non fléchée		-8 485 935	
16	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13 + 14		524 299	
17	Restes à payer		428 097	
Stocks finaux	18	Niveau final de restes à payer	14 019 043	
	19	Niveau final du fonds de roulement	4 557 793	
	20	Niveau final du besoin en fonds de roulement	-12 370 805	
	21	Niveau final de la trésorerie	16 928 598	
	21.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée		0
21.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée		16 878 598	

Comptabilité budgétaire
Comptabilité générale

**ANNEXE 2 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes
Plan d'Actions Achat**

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

2020-2023

Identité du projet				Mutualisation du besoin			Les cinq objectifs de politique publique							
Objet du projet de marché, du marché subséquent, de l'action de progrès ou du projet d'avenant	Lever achat principal envisagé	Date de notification prévue	Durée du contrat envisagée, reconductions et tranches fermes comprises	Montant total estimé du futur contrat (reconduction et tranches fermes comprises) ou estimation de la dépense des accords-cadres exécutés en bons de commande	Renouvellement ou Nouveau marché	Mutualisation envisagée ou déjà réalisée au sein de l'établissement	Mutualisation avec des entités extérieures ou externalisation de la procédure envisagées	Si oui, précisez le porteur du groupement de commande ou la centrale d'achat concerné	Dépenses attendues base 12 mois	Economie achat prévisionnelle base 12 mois	Projet ouvert à une PME	Projet ouvert à l'acquisition de solutions innovantes	Intégration envisagée de dispositions environnementales	Intégration envisagée de dispositions sociales
Réhabilitation du bat E	Faire ou faire faire (ex)	2021	24	6 960 000,00 €	Nouveau	Non	Non		Non	Non	Non	Non	Non	Non
Réhabilitation du bat E - Optimisation de la perf énergétique - PLAN DE RELANCE		2021	24	1 328 993,00 €	Nouveau	Non	Non		Non	Oui	Non	Non	Non	Non
Réfection et rénovation terrasses - PLAN DE RELANCE	...	2021	24	1 966 118,00 €	Nouveau	Non	Non		Non	Oui	Non	Non	Non	Non
Modernisation de l'éclairage intérieur - PLAN DE RELANCE		2021	12	541 250,00 €	Nouveau	Non	Non		Non	Oui	Non	Non	Non	Non
Rénovation énergétique de l'éclairage extérieur Campus Villejean - PLAN DE RELANCE		2021	12	256 500,00 €	Nouveau	Non	Non		Non	Oui	Non	Non	Non	Non
Rénovation amphi 4	...	1er trimestre 2021	12	340 000,00 €	Nouveau	Non	Non		Non	Non	Non	Non	Non	Non
Téléphonie fixe	Globalisation, mutuali	1er trimestre 2021	48	140 000,00 €	Renouvellement	Non	Oui	DAE	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Acquisition de logiciels Microsoft	Globalisation, mutuali	1er trimestre 2021	48	60 000,00 €	Renouvellement	Non	Oui	MEN	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Copieur haut volume couleur	Optimisation du besoi	1er trimestre 2021	60	200 000,00 €	Renouvellement	Non	Non		Non	Oui	Non	Non	Non	Non
Modernisation des contrôles d'accès	Faire ou faire faire (ex)	1er trimestre 2021	24	470 000,00 €	Nouveau	Non	Non		Non	Non	Non	Non	Non	Non
Maintenance préventive et curative des ascenseurs	...	1er trimestre 2021	48	180 000,00 €	Renouvellement	Non	Non		Non	Non	Non	Non	Non	Non
Entretien et réparation des terrasses des Universités de Rennes 1 et Rennes 2	...	1er trimestre 2023	48	160 000,00 €	Renouvellement	Non	Oui	Rennes 1	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Contrôle réglementaire des installations techniques	Globalisation, mutuali	2ème trimestre 2021	48	70 000,00 €	Renouvellement	Non	Oui	Rennes 1	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Nettoyage des locaux (fusion)	...	2ème trimestre 2021	48	3 300 000,00 €	Renouvellement	Oui	Oui	ENS Rennes	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non
Maintenance des infrastructures serveurs & stockage	...	2ème trimestre 2021	48	130 000,00 €	Renouvellement	Non	Non		Non	Non	Non
MATINFO 4	Globalisation, mutuali	2ème trimestre 2021	48	1 160 000,00 €	Renouvellement	Non	Oui	AMUE	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Accessibilité handicapé batiments R. Mazier. Ext	Négociation	2ème trimestre 2021	12	200 000,00 €	Nouveau	Non	Non		Non	Non	Non	Non	Non	Non
Relamping salles de cours - performance énergétique	...	2ème trimestre 2021	4	172 000,00 €	Nouveau	Non	Non		Non	Non	Non	Non	Non	Non
Abonnements à des journaux, revues, périodiques	...	3ème trimestre 2021	48	1 400 000,00 €	Renouvellement	Non	Non		Non	Non	Non	Non	Non	Non
Acquisition de livres non scolaires	...	3ème trimestre 2021	48	2 220 000,00 €	Renouvellement	Non	Non		Non	Non	Non	Non
Fourniture de titres de transport	...	3ème trimestre 2021	48	2 520 000,00 €	Renouvellement	Non	Oui	ENS Rennes	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Hébergement hôtelier à Rennes	...	3ème trimestre 2021	48	280 000,00 €	Nouveau	Non	Non		Non	Non	Non
Prestations de traiteurs - Restauration rapide	...	3ème trimestre 2021	30	1 000 000,00 €	Renouvellement	Non	Non		Non	Non	Non	Non	Non	Non
Fourniture d'électricité	...	4ème trimestre 2021	24	1 300 000,00 €	Renouvellement	Non	Oui	DAE	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Aménagement des ateliers techniques bat L	Négociation	2ème trimestre 2022	6	300 000,00 €	Nouveau	Non	Non		Non	Non	Non	Non	Non	Non
Rénovation des sanitaires A200	Négociation	2ème trimestre 2022	3	40 000,00 €	Nouveau	Non	Non		Non	Non	Non	Non	Non	Non
Rénovation des sanitaires A300	Négociation	2ème trimestre 2022	3	40 000,00 €	Nouveau	Non	Non		Non	Non	Non	Non	...	Non
Maitrise d'œuvre Réhabilitation Batiment A	...	2ème trimestre 2022	36	70 000,00 €	Nouveau	Non	Non		Non	Non	Non	Non	Non	Non
Aménagement Hall B	Négociation	2ème trimestre 2022	12	500 000,00 €	Nouveau	Non	Non		Non	Non	Non
Remplacement des ouvrants	Négociation	2ème trimestre 2022	24	90 000,00 €	Nouveau	Non	Non		Non	Non	Non	Non	Non	Non
Fourniture et acheminement de gaz naturel et services associés	...	2ème trimestre 2022	48	105 000,00 €	Renouvellement	Non	Oui	UGAP	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Acquisition de serveurs & solution de stockage	...	3ème trimestre 2022	48	400 000,00 €	Renouvellement	Non	Non		Non	Non	Non	Non	Non	Non
Commissaire aux comptes	Globalisation, mutuali	4ème trimestre 2022	48	160 000,00 €	Renouvellement	Non	Oui	AMUE	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Vérification des SSI & UAR	...	2ème trimestre 2023	48	230 000,00 €	Renouvellement	Non	Non		Non	Non	Non	Non	Non	Non
Prestations de déménagement	...	2ème trimestre 2023	48	140 000,00 €	Renouvellement	Non	Non		Non	Non	Non	Non	Non	Non
Diag Amiante Plomb	Globalisation, mutuali	2ème trimestre 2023	48	80000	Renouvellement	Non	Oui	Rennes 2	Non	Non	Non
Location et maintenance de copieurs (fusion)	Globalisation, mutuali	2ème trimestre 2023	48	250000	Renouvellement	Oui	Non		Non	Non	Non
Solution numérique Imprimerie Reprographie	...	3ème trimestre 2023	60	275000	Renouvellement	Non	Non		Non	Oui	Non
Maintenance Multi Technique	Globalisation, mutuali	3ème trimestre 2023	36	160000	Renouvellement	Non	Oui	UGAP	Non	Non	Non
Maintenance Multi Technique	...	3ème trimestre 2023	36	280000	Renouvellement	Non	Oui	UGAP	Non	Non	Non
Logiciels ORACLE	...	3ème trimestre 2023	48	300000	Renouvellement	Non	Oui	Groupe Logicie	Non	Non	Non
Fourniture de papiers	Optimisation du cahie	4ème trimestre 2023	48	450000	Renouvellement	Non	Non		Non	Oui	Non
Prestations de traiteurs (fusion)	...	4ème trimestre 2023	48	1500000	Renouvellement	Non	Non		Non	Non	Non
Fourniture d'électricité	...	4ème trimestre 2023	48	1740000	Renouvellement	Non	Non		Non	Non	Non

**ANNEXE 3 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal +
Presses Universitaires de Rennes
Annexe immobilière - Budget consolidé rectificatif 2022**

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérateur	
-----------	--

		dernier BR (2021)	Prévision (2022) (année N)
Données physiques			
Nombre de bâtiments occupés	X		
dont biens propres	X	5	5
dont biens domaniaux	X	28	28
dont prises à bail	X	1	1
dont autres mises à disposition (ex. : collectivités territoriales)	X	3	3
Surface totale occupée (m² - SUB)	X	92 649	92 649
dont biens propres	X	2 094	2 094
dont biens domaniaux	X	89 815	89 815
dont prises à bail	X	740	740
dont autres mises à disposition (ex. : collectivités territoriales)	X	5 706	5 706
Ratio m² SUN / poste de travail (*)	X		

	classe de compte (n°)	exécution (N-1)	dernier BR (N)
Dépenses de fonctionnement à l'€ près			
Redevances de crédit-bail immobilier (*)	6125		
Locations immobilières (*)	6132		
Entretien et réparations sur biens immobiliers (*)	6152		

Dépenses d'acquisition à l'€ près			
Acquisition de biens propres ou de biens domaniaux	X		

Dépenses d'investissement à l'€ près			
Réalisation de travaux structurants sur les biens propres ou domaniaux	X		

Produits de cession d'immobilisations corporelles à l'€ près			
dont biens propres		7752	
dont biens domaniaux		7752	

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L. 811-3, L. 841-5 et D.841-2 à D. 841-11 du code de l'éducation,

Vu les statuts de l'Université Rennes 2, tels que modifiés le 17 décembre 2021 et notamment l'article 9 ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Rennes 2 approuvé le 8 février 2008.

Délibération n° 124- 2022

3 - Programmation de la contribution de vie étudiante et de campus 2023

Membres en exercice : 35

Votants : 26

Présents : 17

Représentés : 9

Ne prennent pas part au vote : 0

Abstention : 0

Contre : 5

Pour : 21

La Présidente de l'Université Rennes 2



Christine RIVALAN GUÉGO

Document en annexe : Programmation initiale de la CVEC 2023

La programmation initiale de la contribution de vie étudiante et de campus de l'exercice 2023 est approuvé

cvec 2023 - programmation initiale	2
cvec 2023 - présentation par thèmes	3
cvec 2023 - présentation par services	4
cvec 2023 - résultat vote commission	5

PROGRAMMATION INITIALE - COMMISSION DU 15 NOVEMBRE 2022

Thème	Déposant	CVEC versée à	Projet mis en œuvre par	Nom projet	Pérenne	Masse (F / I / MS)	Montants demandés dans fiches actions	PROGRAMMATION INITIALE 42€ X 21 000 E	Prévision programmation rectificative sociée	Projets à rediscuter en programmation rectificative
CULTURE	ADORER	ADORER	ADORER	Fonctionnement de la radio étudiante C-Lab de Rennes	Oui	FG	25 000,00 €	12 500,00 €	12 500,00 €	0,00 €
CULTURE	Ciné-Tambour	Ciné-Tambour	Ciné-Tambour	Ciné-Tambour	Oui	FG	36 175,00 €	18 175,00 €	18 000,00 €	0,00 €
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES ETUDIANTS	Epicerie gratuite	SVE	Epicerie gratuite	Vacations étudiantes pour l'épicerie gratuite	Oui	MS	7 100,00 €	7 100,00 €	0,00 €	0,00 €
SPORT	AS Rennes 2	AS Rennes 2	AS Rennes 2	Stages sportifs et artistiques	Oui	FG	50 360,00 €	25 000,00 €	0,00 €	25 360,00 €
SPORT	AS Rennes 2	AS Rennes 2	AS Rennes 2	Animations sportives et culturelles	Oui	FG	740,00 €	740,00 €	0,00 €	0,00 €
AUTRE VIE ETUDIANTE	SVE	SVE	SVE	Indemnisation des volontaires en service civique	Oui	FG	19 400,00 €	19 400,00 €	0,00 €	0,00 €
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT	SVE	SVE	SVE	Achat de 10 tables pliantes	Non	FG	1 600,00 €	1 600,00 €	0,00 €	0,00 €
ACCUEIL & ACCOMPAGNEMENT	SVE	SVE	SVE	Goodies FSDIE	Oui	FG	4 320,00 €	4 320,00 €	0,00 €	0,00 €
ACCUEIL & ACCOMPAGNEMENT	SVE	SVE	SVE	Animations pour le dispositif Buddy System	Oui	FG	4 000,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €
AUTRE VIE ETUDIANTE	SVE	SVE	SVE	Renouvellement de la licence Adobe pour les associations étudiantes	Oui	FG	9 152,60 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT	SVE	SVE	SVE	Achat de 4 barnums	Non	IG	3 300,00 €	3 300,00 €	0,00 €	0,00 €
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT	SVE	SVE	SVE	Réassortiment de transats	Oui	FG	1 785,00 €	1 785,00 €	0,00 €	0,00 €
AUTRE VIE ETUDIANTE	SVE	SVE	SVE	Missions d'accueil du SVE	Oui	FG	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES ETUDIANTS	SVE	SVE	SVE	Prime vélo	Oui	FG	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €
AUTRE VIE ETUDIANTE	SVE	SVE	SVE	Mise à disposition d'un pool de vacataires étudiant.e.s pour le soutien de l'activité de l'université	Oui	MS	70 000,00 €	50 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €
AUTRE VIE ETUDIANTE	SVE	SVE	SVE	Vacation étudiantes pour le bistrot-crêperie de l'Erève	Oui	MS	24 200,00 €	18 000,00 €	6 200,00 €	0,00 €
ACCUEIL & ACCOMPAGNEMENT	SVE	SVE	SVE	Soirée campus 2023	Ne sait pas	FG	52 500,00 €	52 500,00 €	0,00 €	0,00 €
AUTRE VIE ETUDIANTE	SVE	SVE	SVE	Budget participatif 2023	Oui	IG	60 000,00 €	27 500,00 €	27 500,00 €	0,00 €
SANTE	SVE	SVE	SVE	Recharges distributeurs protections périodiques	Oui	FG	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €
AUTRE VIE ETUDIANTE	SVE	SVE	SVE	Soutien au BVE	Oui	FG	7 000,00 €	7 000,00 €	0,00 €	0,00 €
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES ETUDIANTS	SVE	SVE	DSI	Fonds de réparation des ordinateurs prêtés aux étudiants	Oui	FG	2 000,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES ETUDIANTS	SVE	SVE	DSI	Housses de protection pour les Mac Book Air prêtés aux étudiant.e.s	Non	FG	500,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €
FSDIE	SVE	SVE	SVE	FSDIE	Oui	FG	336 000,00 €	285 000,00 €	93 000,00 €	0,00 €
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT	BVE	SVE	SVE	Achat de baby-foot	Non	IG	10 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €
AUTRE VIE ETUDIANTE	BVE	SVE	SVE	Agrément des associations étudiantes	Oui	FG	35 000,00 €	17 500,00 €	17 500,00 €	0,00 €
SPORT	SIUAPS	SIUAPS	SIUAPS	Provision grands travaux SIUAPS	Non	IG	150 000,00 €	0,00 €	0,00 €	150 000,00 €
SPORT	SIUAPS	SIUAPS	SIUAPS	Construction de 4 padel tennis extérieurs	Non	IG	150 000,00 €	0,00 €	0,00 €	150 000,00 €
SPORT	SIUAPS	SIUAPS	SIUAPS	Soutien aux activités nouvelles à Saint-Brieuc	Oui	MS	4 188,00 €	2 188,00 €	2 000,00 €	0,00 €
SPORT	SIUAPS	SIUAPS	SIUAPS	Soutien au fonctionnement du SIUAPS (4€/E)	Oui	FG-IG-MS	110 709,50 €	42 000,00 €	42 000,00 €	0,00 €
SPORT	SIUAPS	SIUAPS	SIUAPS	Projets SIUAPS (1,50€/E)	Oui	FG-IG-MS		15 750,00 €	15 750,00 €	0,00 €
SANTE	SSE	SSE	SSE	Soutien au fonctionnement du SSE (6,30€/E)	Oui	MS	206 340,00 €	0,00 €	132 300,00 €	0,00 €
SANTE	SSE	SSE	SSE	Projets du SSE (3,70€/E)	Oui			0,00 €	77 700,00 €	0,00 €
CULTURE	SUP:EDULAB	SVE	SUP/EDULAB	Offrir aux étudiants des œuvres d'artistes pour Noël sous la forme d'un jeu-concours	Oui	FG	960,00 €	960,00 €	0,00 €	0,00 €
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT	BVE	SVE	DRIM	Aménagement du bistrot de l'Erève	Non	FG	8 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT	VPE	SVE	DRIM	Adapter un local pour l'accueil des étudiant.e.s en situation de handicap	Non	IG	17 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT	DRIM	SVE	DRIM	Garage à vélos sécurisé pour les étudiant.e.s (Tranche 2)	Non	IG	35 000,00 €	17 500,00 €	0,00 €	0,00 €
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT	DRIM	SVE	DRIM	Développement des zones de prairie fleurie	Non	FG	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT	DRIM	SVE	DRIM	Signalétique extérieure et intérieure du bâtiment Erève	Non	IG	35 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT	DRIM	SVE	DRIM	Bagagerie/casiers connectés	Oui	FG	51 000,00 €	0,00 €	0,00 €	51 000,00 €
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES ETUDIANTS	Mission égalité	SVE	Mission égalité	Actions de sensibilisation et de communication	Oui	FG	16 200,00 €	10 800,00 €	5 400,00 €	0,00 €
CULTURE	Service Culturel	SVE	Service Culturel	Gratuité de la saison culturelle	Oui	FG	3 500,00 €	2 450,00 €	1 050,00 €	0,00 €
CULTURE	Service Culturel	SVE	Service Culturel	Vacations étudiantes au service culturel	Oui	MS	6 903,00 €	4 832,00 €	2 071,00 €	0,00 €
CULTURE	Service Culturel	SVE	Service Culturel	Actions de communication sur la saison culturelle 2022-2023	Oui	FG	18 300,00 €	12 200,00 €	6 100,00 €	0,00 €
CULTURE	Service Culturel	SVE	Service Culturel	Densification de la saison culturelle	Oui	FG	60 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	0,00 €
ACCUEIL & ACCOMPAGNEMENT	Service Com'	SVE	Service Com'	Welcome Packs 2022	OUI	FG	92 800,00 €	92 800,00 €	0,00 €	0,00 €
ACCUEIL & ACCOMPAGNEMENT	Service Com'	SVE	Service Com'	Journées campus 2023 Villejean et Mazier	OUI	FG + MS	27 300,00 €	27 300,00 €	0,00 €	0,00 €
ACCUEIL & ACCOMPAGNEMENT	Service Com'	SVE	Service Com'	Guides étudiants rentrée 2023	Oui	FG	7 500,00 €	7 500,00 €	0,00 €	0,00 €
SANTE	Service Com'	SVE	Service Com'	Semaine de la santé 2023	Oui	FG + MS	10 100,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
CULTURE	Campus Mazier	SVE	Campus Mazier	Action culturelle du campus Mazier	Oui	FG + IG	21 700,00 €	10 850,00 €	0,00 €	0,00 €
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT	Campus Mazier	SVE	Campus Mazier	Aménagement de l'espace des associations étudiantes	Non	IG	10 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT	Campus Mazier	SVE	Campus Mazier	Aménagements extérieurs	Non	IG	9 200,00 €	4 600,00 €	0,00 €	0,00 €
CULTURE	Campus Mazier	SVE	Campus Mazier	Coups de cœur BU	Oui	FG	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT	Campus Mazier	SVE	Campus Mazier	Animations "Vert le jardin"	Oui	MS	2 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT	Campus Mazier	SVE	Asub 22	Achat d'un voilier	Non	IG	36 000,00 €	0,00 €	0,00 €	36 000,00 €
SPORT	Campus Mazier	SVE	Asub 22	Fonctionnement de l'activité voile	Oui	FG	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	4 000,00 €
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT	Campus Mazier	SVE	Campus Mazier	Aménagement d'une salle de convivialité	Non	IG	8 000,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €
RESERVE	DFP	DFP	DFP	Maison de la santé - Tranche 4	Non	IG	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €	50 000,00 €
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT	Bar associatif	SVE	DRIM/ Bar associatif	Bar associatif dans le hall B	Non	IG	25 000,00 €	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses							1 970 633,10 €	892 650,00 €	489 071,00 €	506 360,00 €

1^{ère} attribution CROUS	882 000,00 €
2^{ème} attribution CROUS	378 000,00 €
Reliquat CVEC 2021 (estimation minimale)	50 000,00 €
Total crédits ouverts prévisionnels	1 310 000,00 €

RÉPARTITION CVEC INITIALE 2023 PAR THÈMES

	Programmation initiale	Prévision programmation rectificative	Total prévisionnel
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES ETUDIANTS	20 400,00 €	10 400,00 €	30 800,00 €
ACCUEIL & ACCOMPAGNEMENT	188 420,00 €	0,00 €	188 420,00 €
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT CAMPUS	78 785,00 €	97 000,00 €	175 785,00 €
AUTRE VIE ETUDIANTE	140 400,00 €	71 200,00 €	211 600,00 €
CULTURE	91 967,00 €	69 721,00 €	161 688,00 €
FSDIE	285 000,00 €	93 000,00 €	378 000,00 €
RESERVE	0,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
SANTÉ	2 000,00 €	215 000,00 €	217 000,00 €
SPORT	85 678,00 €	389 110,00 €	474 788,00 €
TOTAL	892 650,00 €	995 431,00 €	1 888 081,00 €

RÉPARTITION CVEC INITIALE 2023 PAR SERVICES

	Programmation initiale	Prévision programmation rectificative	Total prévisionnel
Associations étudiantes Rennes 2	63 515,00 €	95 860,00 €	159 375,00 €
Campus Mazier	25 450,00 €	0,00 €	25 450,00 €
DFP (réserve)	0,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
DRIM	52 500,00 €	56 000,00 €	108 500,00 €
DSI	2 500,00 €	0,00 €	2 500,00 €
Mission égalité	10 800,00 €	5 400,00 €	16 200,00 €
Service Communication	129 600,00 €	0,00 €	129 600,00 €
Service Culturel	49 482,00 €	39 221,00 €	88 703,00 €
SIUAPS	59 938,00 €	359 750,00 €	419 688,00 €
SSE	0,00 €	210 000,00 €	210 000,00 €
SUP/Edulab	960,00 €	0,00 €	960,00 €
SVE	497 905,00 €	179 200,00 €	677 105,00 €
TOTAL	892 650,00 €	995 431,00 €	1 888 081,00 €

VOTE COMMISSION CVEC INITIALE DU 15 NOVEMBRE 2023

Votants	NPPV	Abstentions	Pour	Contre
11	0	0	11	0

*Vu le code de l'éducation, notamment les articles D612-1-5 et L L712-3 ;
Vu les statuts de l'Université Rennes 2, tels que modifiés le 17 décembre 2021, notamment l'article 9 ;
Vu le règlement intérieur de l'Université Rennes 2 approuvé le 8 février 2008.*

Délibération n° 125 – 2022

4 – Formation

4-1 – Parcoursup

4-1 – a - Critères généraux d'examens des vœux (modalités d'admission)

UFR Sciences Sociales, Licence Histoire – proposition d'ajout du baccalauréat général dans les critères généraux d'examen des vœux

Membres en exercice : 35

Votants : 26

Présents : 16

Représentés : 10

Ne prennent pas part au vote : 0

Abstentions : 2

Contre : 13

Pour : 11

La Présidente de l'Université Rennes 2



Christine RIVALAN GUÉGO

La proposition d'ajout de la mention du baccalauréat général dans les critères généraux d'examen des vœux pour l'année universitaire 2023-2024 est refusée.

*Vu le code de l'éducation, notamment les articles D612-1-5 et L L712-3 ;
Vu les statuts de l'Université Rennes 2, tels que modifiés le 17 décembre 2021, notamment l'article 9 ;
Vu le règlement intérieur de l'Université Rennes 2 approuvé le 8 février 2008.*

Délibération n° 126 – 2022

4 – Formation

4-1 – Parcoursup : critères généraux d'examen des vœux (modalités d'admission)

4-1 – b : Licences et Deust des Unités de Formation et de Recherche :

- Arts, Lettres, Communication (ALC)
- Langues
- Sciences Humaines
- Sciences Sociales
- Sciences et Techniques des Activités Physiques et sportives

Membres en exercice : 35

Votants : 26

Présents : 16

Représentés : 10

Ne prennent pas part au vote : 0

Abstentions : 7

Contre : 0

Pour : 19

La Présidente de l'Université Rennes 2



Christine RIVALAN GUÉGO

Document en annexe : Modalités d'admission – critères généraux d'examen des vœux des UFRs ALC, Langues, Sciences Humaines, Sciences sociales, Sciences et techniques des Activités Physiques et Sportives

Les critères généraux d'examen des vœux des Licences et Deust pour l'année universitaire 2023-2024, tels que paramétrés sur la plateforme Parcoursup - sous réserve des modifications évoquées en séance et de la modification prévue par la délibération n° 125-2022 - pour les Unités de formation et de recherche : Arts, Lettres, Communication – Langues -Sciences Humaines - Sciences Sociales - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives sont approuvés.

L1 pour la rentrée 2023-2024 (ParcourSup) - UFR ALC

Parcours	Type de recrutement	CGEV	
		CGEV adoptées telles que proposées	Modifications CGEV demandées par la CFVU
Arts du spectacle parcours études cinématographiques	Académie de Rennes	Oui	
Arts du spectacle parcours études théâtrales	Académie de Rennes	Oui	
Arts plastiques	Académie de Rennes	Oui	
Histoire de l'art et archéologie	Académie de Rennes	A soumettre à la CFVU du 9 décembre	
Humanités parcours Culture classique et modernité européenne	Académie de Rennes	Oui	
Information-communication	Académie de Rennes	Non	Préciser quelles notes (1ère, terminale, bac, autre ?) sont utilisées pour évaluer les critères « Compétences linguistiques » et « Intérêts transversaux et curiosité intellectuelle ».
Lettres		Oui	
Lettres parcours Français pour le professorat des écoles primaires		Oui	
Lettres EAD	Pas de considération de secteur	Oui	
Lettres parcours Français pour le professorat des écoles primaires EAD	Pas de considération de secteur	Oui	
Musicologie		Oui	
DEUST Métiers des bibliothèques et de la documentation	Sélectif	Oui	

en L1 pour la rentrée 2023-2024 (ParcoursSup) - UFR Sciences humaines

		CGEV	
Parcours	Type de recrutement	CGEV adoptées telles que proposées	Modifications CGEV demandées par la CFVU
Psychologie	22 – 35 – 56	Oui	
Psychologie Accès Santé	22 – 35 – 56	Oui	
Psychologie EAD	Pas de considération de secteur	Oui	
Sciences de l'éducation et de la formation	Académie de Rennes	Oui	<i>Le champs d'évaluation du critère "Compétences linguistiques" change et devient "Compétences/Savoir faire" et non plus "Résultats académiques".</i>
Sociologie	Académie de Rennes	Non	Préciser quelles notes (1ère, terminale, bac, autre ?) sont utilisées pour évaluer les critères « Compétences linguistiques » et « Intérêts transversaux et curiosité intellectuelle ».
Sociologie EAD	Pas de considération de secteur	Non	Préciser quelles notes (1ère, terminale, bac, autre ?) sont utilisées pour évaluer les critères « Compétences linguistiques » et « Intérêts transversaux et curiosité intellectuelle ».

L1 pour la rentrée 2023-2024 (ParcourSup) - UFR Sciences sociales			
		CGEV	
Parcours	Type de recrutement	CGEV adoptées telles que proposées	Modifications CGEV demandées par la CFVU
Administration Economique et Sociale (St Brieuc)	Académie de Rennes	Oui	
Histoire (St Brieuc)	Académie de Rennes	Oui	
Administration Economique et Sociale	Académie de Rennes	Oui	
Administration Economique et Sociale EAD	Pas de considération de secteur	Oui	
Géographie, Aménagement	Académie de Rennes	Oui	
Géographie, Aménagement EAD	Pas de considération de secteur	Oui	
Histoire		Oui	
Histoire EAD	Pas de considération de secteur	Oui	
Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	Académie de Rennes	Non	Préciser quelles notes (1ère, terminale, bac, autre ?) sont utilisées pour évaluer les critères « Spécialité « Numérique et Sciences Informatiques » » ; « Spécialité « Sciences Economiques et Sociales » » ; « Compétences linguistiques » et « Intérêts transversaux et curiosité intellectuelle ».

**L1 pour la rentrée 2023-2024
(ParcourSup) - UFR STAPS**

		CGEV	
Parcours	Type de recrutement	CGEV adoptées telles que proposées	Modifications CGEV demandées par la CFVU
STAPS (Rennes)		Oui	
STAPS Accès Santé (Rennes)		Oui	
STAPS Accès Kinésithérapie (Rennes)		Oui	
STAPS (St Briec)		Oui	
STAPS Accès Santé (St Briec)		Oui	
DEUST Métiers de la forme	sélectif	Oui	<i>Coquilles à corriger dans la partie "Attendus locaux"</i>

*Vu le code de l'éducation, notamment les articles D 612-1-5 et L 712-3 ;
Vu les statuts de l'Université Rennes 2, tels que modifiés le 17 décembre 2021, notamment l'article 9 ;
Vu le règlement intérieur de l'Université Rennes 2 approuvé le 8 février 2008.*

Délibération n° 127 – 2022

4 – Formation

4-1 – Parcoursup : capacités d'accueil

4-1-c : Unité de Formation et de Recherche Arts, Lettres, Communication :
DEUST Métiers des bibliothèques et de la documentation

Proposition d'augmentation de la capacité d'accueil de 18 à 20 places

Membres en exercice : 35

Votants : 26

Présents : 16

Représentés : 10

Ne prennent pas part au vote : 0

Abstention : 3

Contre : 0

Pour : 23

La Présidente de l'Université Rennes 2



Christine RIVALAN GUÉGO

La proposition d'augmentation de la capacité d'accueil du DEUST Métiers des bibliothèques et de la documentation est approuvée.

Vu le code de l'éducation, notamment les articles D 612-1-5 et L 712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Rennes 2, tels que modifiés le 17 décembre 2021, notamment l'article 9 ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Rennes 2 approuvé le 8 février 2008.

Délibération n° 128– 2022

4 – Formation

4-1 – Parcoursup : capacités d'accueil

4-1-d : capacités d'accueil en Licences et DEUST des Unités de Formation et de Recherche :

- Arts, Lettres, Communication (ALC)
- Langues
- Sciences Humaines
- Sciences Sociales
- Sciences et Techniques des Activités Physiques et sportives (STAPS)

Proposition de maintien des capacités d'accueil à l'exception des formations suivantes :

<i>UFR Arts, Lettres, Communication Licences</i>	<i>UFR LANGUES Licences</i>
<ul style="list-style-type: none">- <i>Arts du spectacle, parcours études théâtrales</i>- <i>Arts plastiques</i>- <i>Information- communication</i> <p><i>Ces formations font l'objet de la délibération n°129-2022</i></p>	<ul style="list-style-type: none">- <i>LEA : Anglais et Espagnol (St Brieuc)</i>- <i>LEA : Anglais et Allemand parcours débutants</i>- <i>LEA : Anglais et Allemand parcours confirmés</i>- <i>LEA : Anglais et Espagnol</i>- <i>LEA : Anglais et Italien</i>- <i>LEA : Anglais et Portugais</i> <p><i>Ces formations feront l'objet d'une délibération d'une séance ultérieure du conseil d'administration plénier</i></p>

Membres en exercice : 35

Votants : 26

Présents : 16

Représentés : 10

Ne prennent pas part au vote : 0

Abstentions : 6

Contre : 0

Pour : 20

La Présidente de l'Université Rennes 2



Christine RIVALAN GUÉGO

Document en annexe : Capacités d'accueil des UFRs ALC, Langues, Sciences Humaines, Sciences sociales, Sciences et techniques des Activités Physiques et Sportives

Le maintien pour l'année 2023-2024 des capacités d'accueil pour les formations des licences et Deust des UFRs ALC, Langues, Sciences Humaines, Sciences Sociales, STAPS, à l'exception des trois formations de l'UFR Arts, Lettres, Communication et des six formations de l'UFR Langues susnommées est approuvé.

Capacités d'accueil en L1 pour la rentrée 2023-2024 (ParcourSup) - UFR ALC

Parcours	Capacités		
	Proposition UFR - Capacité 2023	Argumentaire	Avis CFVU - Capacité 2023
Arts du spectacle parcours études cinématographiques	275		275
Arts du spectacle parcours études théâtrales	130	Ce chiffre de 130 nous paraît mieux correspondre à la réalité (134 étudiants cette année). Le chiffre de 150 nous expose à une procédure complémentaire peu satisfaisante et nous avons réfléchi aussi à cette question à l'aune de toute notre réflexion menée sur l'accueil des L1. En outre, nous accueillons des étudiants soit très faibles, soit très intéressés par le cinéma qui se réorientent nombreux vers ce parcours, ce qui augmente notre taux d'échec. Baisser un tout petit peu nous permet de retrouver un seuil que nous avions déjà, avec une meilleure "qualité" d'orientation initiale des candidats" NB : DEJA DEMANDE L'AN PASSE ET NON PRIS EN COMPTE	150
Arts plastiques	330	La capacité d'accueil actuelle nous oblige à fonctionner avec 11 groupes. Etant donné le nombre insuffisant de salles et notamment d'ateliers (seulement 6 à l'heure actuelle, d'une capacité d'accueil de 35, pour plus de 900 étudiants en licence et master), fonctionner avec 11 groupes pose de réelles difficultés, et nous contraint notamment, à placer des cours théoriques le vendredi de 18h à 20h en L1 ce qui en termes pédagogiques est catastrophique.	365
Histoire de l'art et archéologie	280		280
Humanités parcours Culture classique et modernité européenne	110		110
Information-communication	320	Merci de prendre en compte notre situation de tension qui a d'ailleurs été soulignée très fortement par les instances récemment sans que cela ne puisse faire l'objet d'un recrutement.	360
Lettres	200		200
Lettres parcours Français pour le professorat des écoles primaires	40		40
Lettres EAD	60		60
Lettres parcours Français pour le professorat des écoles primaires EAD	20		20
Musicologie	200		200
DEUST Métiers des bibliothèques et de la documentation	20	La capacité d'accueil en DEUST est actuellement de 25 places (18 en FI et 7 en FC). Nous souhaiterions passer de 18 à 20 places en FI en DEUST 1 via Parcoursup. En effet, les candidats en réorientation relevant de la FI passent maintenant par Parcoursup.	20
Total	1985		2080

Capacités d'accueil en L1 pour la rentrée 2023-2024 (ParcourSup)
UFR Langues

Parcours	Capacités		
	Proposition UFR - Capacité 2023	Argumentaire	Avis CFVU - Capacité 2023
LEA : Anglais et Espagnol (St Brieuc)	A soumettre à la CFVU du 9 décembre		
LEA : Anglais et Allemand parcours débutants	A soumettre à la CFVU du 9 décembre		
LEA : Anglais et Allemand parcours confirmés	A soumettre à la CFVU du 9 décembre		
LEA : Anglais et Espagnol	A soumettre à la CFVU du 9 décembre		
LEA : Anglais et Italien	A soumettre à la CFVU du 9 décembre		
LEA : Anglais et Portugais	A soumettre à la CFVU du 9 décembre		
LLCER Allemand débutants	50		50
LLCER Allemands parcours confirmés	80		80
LLCER Anglais	300		300
LLCER Anglais EAD	50		50
LLCER Études Arabes parcours débutants	40		40
LLCER Études Arabes parcours confirmés (niveau B1/B2 attendu)	30		30
LLCER Breton parcours débutants	40		40
LLCER Breton parcours confirmés	40		40
LLCER Breton EAD	60		60
LLCER Études Chinoises parcours débutants	40		40
LLCER Études Chinoises parcours confirmés	40		40
LLCER Espagnol	120		120
LLCER Espagnol EAD	40		40
LLCER Italien parcours débutants	40		40
LLCER Italien parcours confirmés	40		40
LLCER Portugais	80		80
LLCER Russe parcours débutants	40		40
LLCER Russe parcours confirmés	40		40
TOTAL	1170		1170

Capacités d'accueil en L1 pour la rentrée 2023-2024 (ParcourSup) - UFR Sciences humaines

Parcours	Capacités		
	Proposition UFR - Capacité 2023	Argumentaire	Avis CFVU - Capacité 2023
Psychologie	500		500
Psychologie Accès Santé	40		40
Psychologie EAD	200		200
Sciences de l'éducation et de la formation	200		200
Sociologie	280		280
Sociologie EAD	60		60
TOTAL	1280		1280

Société d'enseignement supérieur de l'Université de Bretagne Occidentale (SUSU) - Parcours Sup (1-d)
Annexe à la délibération n° 128-2022

Capacités d'accueil en L1 pour la rentrée 2023-2024 (Parcours Sup)
- UFR Sciences sociales

Parcours	Capacités		
	Proposition UFR - Capacité 2023	Argumentaire	Avis CFVU - Capacité 2023
Administration Economique et Sociale (St Brieuc)	100		100
Histoire (St Brieuc)	85		85
Administration Economique et Sociale	340		340
Administration Economique et Sociale EAD	50		50
Géographie, Aménagement	160		160
Géographie, Aménagement EAD	50		50
Histoire	335		335
Histoire EAD	120		120
Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	130		130
TOTAL	1370		1370

Capacités d'accueil en L1 pour la rentrée 2023-2024 (ParcourSup) - UFR STAPS

Parcours	Capacités		
	Proposition UFR - Capacité 2023	Argumentaire	Avis CFVU - Capacité 2023
STAPS (Rennes)	400	Permettre à la rentrée un "retour" sur <u>critères sociaux</u> d'étudiants du 35 (voire du 56) acceptés à Saint-Brieuc mais restés sur liste complémentaire à Rennes. Procédure sous l'égide du pôle social du SSE	400
STAPS Accès Santé (Rennes)	30		30
STAPS Accès Kinésithérapie (Rennes)	120		120
STAPS (St Brieuc)	230	Cf. ci-dessus. La capacité d'accueil globale reste inchangée. A l'issue de la procédure de "retour", les effectifs sur chaque site seront identiques à ceux de la rentrée 2022 (410 à Rennes, 220 à Saint-Brieuc)	230
STAPS Accès Santé (St Brieuc)	30		30
DEUST Métiers de la forme	25		25
TOTAL	835		835

*Vu le code de l'éducation, notamment les articles D 612-1-5 et L L712-3 ;
Vu les statuts de l'Université Rennes 2, tels que modifiés le 17 décembre 2021, notamment l'article 9 ;
Vu le règlement intérieur de l'Université Rennes 2 approuvé le 8 février 2008.*

Délibération n° 129– 2022

4 – Formation

4-1 – Parcoursup : capacités d'accueil

4-1-f : capacités d'accueil en Licences et DEUST des Unités de Formation et de Recherche :

UFR Arts, Lettres, Communication

- *Arts du spectacle, parcours études théâtrales*
- *Arts plastiques*
- *Information- communication*

Proposition de baisse des capacités d'accueil

Membres en exercice : 35

Votants : 26

Présents : 16

Représentés : 10

Ne prennent pas part au vote : 0

Abstentions : 3

Contre : 16

Pour : 7

La Présidente de l'Université Rennes 2



Christine RIVALAN GUÉGO

Les demandes de baisse des capacités d'accueil formulées par l'Unité de Formation et de Recherche Arts, Lettres, Communication pour les formations sus nommées sont refusées.

*Vu le code de l'éducation, notamment les articles D612-36-2 ; L612-6 et L712-3 ;
Vu les statuts de l'Université Rennes 2, tels que modifiés le 17 décembre 2021, notamment l'article 9 ;
Vu le règlement intérieur de l'Université Rennes 2 approuvé le 8 février 2008 ;*

Délibération n° 130 -2022

4 - Formation

4-2 : Masters

4-2-a : Masters 1 : capacités d'accueil des Unités de Formation et de Recherche (UFR) :

- Arts, Lettres, Communication (ALC)
- Langues
- Sciences Humaines
- Sciences Sociales
- Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)

Proposition de maintien des capacités d'accueil à l'exception de la formation suivante

UFR STAPS : Master ingénierie et ergonomie de l'activité physique (IEAP)

Membres en exercice : 35
Votants : 26
Présents : 16
Représentés : 10
Ne prennent pas part au vote : 0
Abstentions : 6
Contre : 0
Pour : 20

La Présidente de l'Université Rennes 2



Christine RIVALAN GUÉGO

Document en annexe : Capacités d'accueil de l'UFR ALC, Langues, Sciences Humaines, Sciences sociales, Sciences et techniques des Activités Physiques et Sportives

Le maintien pour l'année 2023-2024 des capacités d'accueil pour les formations des Masters des UFRS ALC, Langues, Sciences Humaines, Sciences Sociales, Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, à l'exception du Master IEAP est approuvé

UFR ALC

Mention	Parcours	Proposition UFR - Capacité d'accueil		Avis CFVU - Capacité d'accueil	
		Mention	Parcours	Mention	Parcours
Arts de la scène et du spectacle vivant	Métiers de la recherche, de la création et de la médiation	45	35	45	35
	Médiation du spectacle vivant à l'ère du numérique		10		10
Cinéma et audiovisuel	Histoire et esthétique du cinéma	75	60	75	60
	Écritures du réel		15		15
Approches créatives de Arts plastiques	Approches créatives de l'espace public /	20	20	20	20
		70	70	70	70
Design	Design et sciences sociales	30	30	30	30
Communication des organisations	Communication organisationnelle et innovation numérique	30	30	30	30
Communication publique et politique	Communication, animation et innovation des territoires	60	30	60	30
	Communication politique numérique		30		30
Information, Communication	Filières culturelles et créatives	30	30	30	30
Sciences du langage	Francophonie, Plurilinguisme, Minorités, Interculturel	30	30	30	30

Histoire de l'art	Histoire et critique des arts	120	Tronc commun en M1	120	Tronc commun en M1
	Histoire, théories et critique de l'architecture		Tronc commun en M1		Tronc commun en M1
	Métiers et arts de l'exposition		Tronc commun en M1		Tronc commun en M1
	Gestion et mise en valeur des oeuvres d'art, des objets ethnographiques et techniques		Tronc commun en M1		Tronc commun en M1
	Restauration et réhabilitation du patrimoine bâti et des sites		Tronc commun en M1		Tronc commun en M1
Lettres et humanités	Littérature, recherche et enseignement	60	25	60	25
	Littérature, création, médiation		25		25
	Littérature et culture italienne		10		10
Littérature générale et comparée	Littérature, création, médiation	50	25	50	25
	Comparer l'étranger		25		25
Métiers du livre et de l'édition		25	25	25	25
Musicologie		30	30	30	30
Création numérique		30	30	30	30

UFR Langues						
Département	Mention	Parcours	Proposition UFR - Capacité d'accueil		Avis CFVU - Capacité d'accueil	
			Mention	Parcours	Mention	Parcours
	Didactique des langues	Numérique et Ingénierie pédagogique pour l'enseignement de la langue étrangère FLE /ALE et autres langues Numérique et Ingénierie pédagogique FLE et BILANGUE	60	20	60	20
		Description et Innovations en Linguistique et Didactique des langues FLE et autres langues Description et innovation FLE et Bilangue		25		25
		Analyse de discours et Sociolinguistique des Langues-Cultures		0 Le parcours n'ouvrira pas en 2023/24		0 Le parcours n'ouvrira pas en 2023/24
		TELME - Erasmus Mundus				
Allemand	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Études Germaniques	110	15	110	15
Anglais		Aires Anglophones		50		50
Breton et celtique		Breton et celtique		15		15
Espagnol		Études Ibériques et Latino-Américaines		15		15
Études chinoises		Études Chinoises		15		15
	Langues et sociétés	Amériques	25	25	25	25
Langues étrangères appliquées	Langues étrangères appliquées	Commerce international - Amérique Latine et Péninsule Ibérique	86	26	86	26
		Commerce et Relations économiques Europe-Asie		30		30
		Management et Marketing International		30		30
	Traduction et interprétation		30	30	30	30

UFR Sciences humaines

Mention	Parcours	Proposition UFR - Capacité d'accueil		Avis CFVU - Capacité d'accueil	
		Mention	Parcours	Mention	Parcours
Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique	Psychopathologie fondamentale de l'adulte	96	26	96	26
	Psychopathologie Infanto-Juvénile et de la Petite Enfance		26		26
	Pratiques Cliniques en Milieu Médical		20		20
	Pratiques Cliniques et Soins Psychiques en milieux socio-éducatifs et structures spécialisées		24		24
Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé	Handicaps et troubles neuro-développementaux	40	20	40	20
	Violences, risques, vulnérabilités : psychologie criminologique et victimologique		20		20
Psychologie de l'éducation et de la formation	Éducation, Apprentissage, Orientation Scolaire et Professionnelle	20	20	20	20
Psychologie sociale, du travail et des organisations	Ingénierie Psychosociale et Cognitive	36	18	36	18
	Ergonomie et Psychologie des Facteurs Humains		18		18
Sciences de l'éducation et de la formation	Recherche en éducation et formation	60	20	60	20
	Technologies de l'éducation et de la Formation		20		20
	Stratégie et Ingénierie en Formation d'Adultes		20		20
Intervention et développement social	Chargé.e.s de projets COLlectifs et PARTicipatifs	42	21	42	21
	Chargé.e.s de Mission et de Coordination : action sociale et éducative		21		21
Sociologie	Métiers de la sociologie	30	30	30	30

UFR Sciences Sociales

Mention	Parcours	Attendus et critères	
		Attendus et critères adoptés telles que proposés	Modifications Attendus et critères demandées par la CFVU
Economie du travail et des ressources humaines	Territoire, Emploi et Ressources Humaines	OUI	
Économie sociale et solidaire	Finances et Gestion des Entreprises Sociales	NON	Critères de notation mentionnés dans le tableau : pas possible donc demande de modification.
	Analyse de Projets et Développement Durable	NON	Critères de notation mentionnés dans le tableau : pas possible donc demande de modification.
Management et commerce international	Commerce et Relations économiques Europe-Asie	OUI	
Management public	Management Public Territorial	OUI	
Géographie, aménagement, environnement et développement	Télé-détection et Environnement	OUI	
	Environnement, Territoires, Acteurs	OUI	
Géomatique	Systèmes d'Informations Géographiques	OUI	
Urbanisme et aménagement	Aménagement et Collectivités Territoriales	OUI	
	Aménagement, Urbanisme, Diagnostic et Intervention sur les Territoires	OUI	
	Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière	OUI	
	Recherches, Inégalités, Villes, Espaces et Sociétés	OUI	
Géopolitique	Défense	OUI	
Archéologie, sciences pour l'archéologie		OUI	
	Histoire Sciences Sociales	OUI	

Histoire, civilisations, patrimoine	Relations Internationales, Mondialisations et Interculturalités	OUI	
	Médiation du Patrimoine, de l'Histoire et des Territoires	OUI	
Mathématiques appliquées, statistique	Science des Données, Intelligence Artificielle	OUI	
Humanités numériques		OUI	

UFR STAPS

Mention	Parcours	Proposition UFR - Capacité d'accueil		Avis CFVU - Capacité d'accueil	
		Mention	Parcours	Mention	Parcours
Sciences du numérique et sport		30	30	30	30
STAPS : activité physique adaptée et santé	Approche Pluridisciplinaire des Pathologies Chroniques et Motrices	27	27	27	27
Sciences et techniques des activités physiques et sportives – STAPS	Développement et Intégration	20	20 (plus 5 en-apprentissage)	20	20 (plus 5 en-apprentissage)
STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive	Monitoring, Optimisation, Prévention	30	30	30	30
STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique	Activité et performance	29	29	29	29
STAPS : management du sport	Loisir, tourisme, politiques et innovations	20	20	20	20

*Vu le code de l'éducation, notamment les articles D612-36-2 ; L612-6 et L712-3 ;
Vu les statuts de l'Université Rennes 2, tels que modifiés le 17 décembre 2021, notamment l'article 9 ;
Vu le règlement intérieur de l'Université Rennes 2 approuvé le 8 février 2008 ;*

Délibération n° 131 -2022

4 - Formation

4-2 : Masters

4-2-b : Masters 1 : capacités d'accueil d'une formation de l'UFR STAPS

Proposition de baisse de capacité d'accueil pour la formation suivante

UFR STAPS : Master ingénierie et ergonomie de l'activité physique (IEAP)

Membres en exercice : 35
Votants : 26
Présents : 16
Représentés : 10
Ne prennent pas part au vote : 0
Abstentions : 3
Contre : 10
Pour : 13

La Présidente de l'Université Rennes 2



Christine RIVALAN GUÉGO

La demande de baisse de capacités d'accueil pour le Master IEAP est approuvée

Délibération n° 132 -2022

4 - Formation

4-2 : Masters

4-2-C : Masters 1 : critères et attendus des Unités de Formation et de Recherche (UFR) :

- Arts, Lettres, Communication (ALC)
- Langues
- Sciences Humaines
- Sciences Sociales
- Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)

Membres en exercice : 35

Votants : 26

Présents : 16

Représentés : 10

Ne prennent pas part au vote : 0

Abstentions : 3

Contre : 3

Pour : 20

La Présidente de l'Université Rennes 2



Christine RIVALAN GUÉGO

Document en annexe : Critères et attendus de l'UFR ALC, Langues, Sciences Humaines, Sciences sociales, Sciences et techniques des Activités Physiques et Sportives

Les modalités d'examen des dossiers de candidatures, les attendus et critères pour l'entrée en Master 1 de l'année universitaire 2023-2024 sous réserve de ce qui a été évoqué en séance de la CFVU, tels qu'ils seront paramétrés sur la plateforme « Trouver mon master » sont acceptés

2023-2024

Mention	Parcours	Mentions de Licence conseillées	Modalités d'examens des dossiers de candidature	Attendus et critères	
				Attendus et critères adoptés telles que proposés	Modifications Attendus et critères demandées par la CFVU
Arts de la scène et du spectacle vivant	Métiers de la recherche, de la création et de la médiation	Arts du spectacle	Dossier	NON	Voir si préféchage de la formation dès le M1 Revoir les attendus et critères pour D. et E. Pas de modifications apportées sur les attendus de 2022/2023. Limite des 300 caractères dépassée : - dans les compétences techniques et méthodo - dans la méthode de travail requise
	Médiation du spectacle vivant à l'ère du numérique	Arts du spectacle, Informaton-Communication, Histoire de l'art, Lettres, Arts plastiques, Musicologie, Sociologie	Dossier / Entretien	NON	Voir si préféchage de la formation dès le M1 Revoir les attendus et critères pour D. et E. Pas de modifications apportées sur les attendus de 2022/2023. Limite des 300 caractères dépassée : - dans les compétences techniques et méthodo - dans la méthode de travail requise
Cinéma et audiovisuel	Histoire et esthétique du cinéma	Arts du spectacle	Dossier	OUI	
	Écritures du réel	Arts du spectacle, Inofrmation-Communication, Arts plastiques	Dossier / Entretien	OUI	
Approches créatives de Arts plastiques	Approches créatives de l'espace public /	Toutes mentions (y compris DNA et- Arts plastiques, DNSEP (École d'art)	Dossier / Entretien	OUI	
Design	Design et sciences sociales	Arts plastiques, DSAA (Bac +4 Arts appliqués), DNSEP (École d'art), autre formation équivalente délivrant un diplôme de minimum Bac+3 en sciences sociales avec un dossier plastique solide comme pré-requis indispensable	Dossier / Entretien	OUI	
Communication des organisations	Communication organisationnelle et innovation numérique	Information-communication, Economie et gestion, Science politique, Administration économique et sociale, Humanités, Sociologie, Sciences de l'éducation, Philosophie, Sciences sociales, Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie, Sciences du langage, Lettres	Dossier	NON	dans le B. Connaissances disciplinaire : ne pas faire référence à la mention assez bien.
Communication publique et politique	Communication, animation et innovation des territoires	Information-communication, Economie et gestion, Science politique, Administration économique et sociale, Humanités, Sociologie, Sciences de l'éducation, Philosophie, Sciences sociales, Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie, Sciences du langage, Lettres	Dossier	NON	dans le B. Connaissances disciplinaire : ne pas faire référence à la mention assez bien.
	Communication politique numérique	Information-communication, Economie et gestion, Science politique, Administration économique et sociale, Humanités, Sociologie, Sciences de l'éducation, Philosophie, Sciences sociales, Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie, Sciences du langage, Lettres	Dossier		
Information, Communication	Filières culturelles et créatives	Information-communication, Economie et gestion, Science politique, Administration économique et sociale, Humanités, Sociologie, Sciences de l'éducation, Philosophie, Sciences sociales, Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie, Sciences du langage, Lettres	Dossier	NON	Attention, nom de mention et parcours dans le B. Connaissances disciplinaire : ne pas faire référence à la mention assez bien.
Sciences du langage	Francofonie, Plurilinguisme, Minorités, Interculturel	Toutes mentions	Dossier	OUI	
Histoire de l'art	Histoire et critique des arts	Histoire de l'art et archéologie, Science politique, Humanités, Histoire, Géographie et aménagement, Arts plastiques	Dossier	OUI	
	Histoire, théories et critique de l'architecture	Histoire de l'art et archéologie, Science politique, Humanités, Histoire, Géographie et aménagement, Arts plastiques	Dossier	OUI	
	Métiers et arts de l'exposition	Histoire de l'art et archéologie, Science politique, Humanités, Histoire, Géographie et aménagement, Arts plastiques	Dossier / Entretien	OUI	
	Gestion et mise en valeur des oeuvres d'art, des objets ethnographiques et techniques	Histoire de l'art et archéologie, Science politique, Humanités, Histoire, Géographie et aménagement, Arts plastiques	Dossier / Entretien	OUI	
	Restauration et réhabilitation du patrimoine bâti et des sites	Histoire de l'art et archéologie, Science politique, Humanités, Histoire, Géographie et aménagement, Arts plastiques	Dossier / Entretien	OUI	
Lettres et humanités	Littérature, recherche et enseignement	Lettres, Humanités, LLCER, Arts du spectacle, Arts plastiques, Histoire, Histoire de l'art, Philosophie	Dossier	OUI	
	Littérature, création, médiation	Lettres, Humanités, LLCER, Arts du spectacle, Arts plastiques, Histoire, Histoire de l'art, Philosophie	Dossier	OUI	
	Littérature et culture italienne	Lettres, Humanités, LLCER, Arts du spectacle, Arts plastiques, Histoire, Histoire de l'art, Philosophie	Dossier	OUI	
Littérature générale et comparée	Littérature, création, médiation	Lettres, Humanités, LLCER, Arts du spectacle, Arts plastiques, Histoire, Histoire de l'art, Philosophie	Dossier	OUI	
	Comparer l'étranger	Lettres, Humanités, LLCER, Arts du spectacle, Arts plastiques, Histoire, Histoire de l'art, Philosophie	Dossier	OUI	
Métiers du livre et de l'édition		Toutes mentions	Dossier / Entretien	NON	Limite des 300 caractères dépassée : - B Connaissances disciplinaires exigées
Musicologie		Musicologie, Histoire, Lettres, Philosophie, Humanités, Histoire de l'art et archéologie, Sociologie, Psychologie, Arts du spectacle	Dossier	OUI	

Création numérique	Séance du 25 novembre 2022 Annexe 132	Arts plastiques, Musicologie, Arts du spectacle, Informatique, Electronique, énergie électrique, automatique	Dossier	NON	Limite des 300 caractères dépassée : - B Connaissances disciplinaires exigées
--------------------	--	--	---------	-----	--

UFR Langues

2023-2024

Département	Mention	Parcours	Mentions de Licence conseillées	Modalités d'examens des dossiers de candidature	Attendus et critères	
					Attendus et critères adoptés telles que proposés	Modifications Attendus et critères demandés par la CFVU
	Didactique des langues	Numérique et Ingénierie pédagogique pour l'enseignement de la langue étrangère-FLE/ALE et autres langues Numérique et Ingénierie pédagogique FLE et BILANGUE	LLCER, Sciences du langage, Lettres, Sciences de l'éducation. Information-communication	Dossier	NON	Critères identiques quels que soient les attendus : demande de modification de la VP formation.
		Description et Innovations en Linguistique et Didactique des langues-FLE et autres langues Description et innovation FLE et Bilangue	LLCER, Sciences du langage, Lettres, Sciences de l'éducation. Information-communication	Dossier	NON	Critères identiques quels que soient les attendus : demande de modification de la VP formation.
		Analyse de discours et Sociolinguistique des Langues-Cultures	LLCER, Sciences du langage, Lettres, Sciences de l'éducation. Information-communication	Dossier		
		TELME - Erasmus Mundus	LLCER, Sciences du langage, Lettres, Sciences de l'éducation. Information-communication	Dossier / Entretien		
Allemand	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Études Germaniques	Arts; Lettres, Langues; LLCER; Information-Communication, Droit, Sciences Politiques	Dossier	OUI	
Anglais		Aires Anglophones	Arts; Lettres, Langues; LLCER; Information-Communication, Droit, Sciences Politiques	Dossier	NON	Demande de modification de nom de parcours ("Études anglophones") par le département : demande acceptée. Demande à l'étudiant.e de trouver le nom de l'encadrant.e de son mémoire, ce qui est compliqué pour les étudiant.e.s qui sont hors de l'université Rennes 2 : demande à revoir selon la VP formation.
Breton et celtique		Breton et celtique	Arts; Lettres, Langues; LLCER; Information-Communication, Droit, Sciences Politiques	Dossier	OUI	
Espagnol		Études Ibériques et Latino-Américaines	Arts; Lettres, Langues; LLCER; Information-Communication, Droit, Sciences Politiques	Dossier	OUI	
Etudes chinoises		Études Chinoises	Arts; Lettres, Langues; LLCER; Information-Communication, Droit, Sciences Politiques	Dossier	OUI	
		Langues et sociétés	Amériques	Langues et SHS	Dossier	OUI
Langues étrangères appliquées	Langues étrangères appliquées	Commerce international - Amérique Latine et Péninsule Ibérique	LEA, AES, Gestion, Economie gestion, Economie, Science politique, Droit	Dossier	OUI	
		Commerce et Relations économiques Europe-Asie	LEA, AES, Gestion, Economie gestion, Economie, Science politique, Droit	Dossier / Entretien	OUI	
		Management et Marketing International	LEA, AES, Gestion, Economie gestion, Economie, Science politique, Droit	Dossier	OUI	
	Traduction et interprétation		Langues étrangères appliquées Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales, Sciences du langage, Lettres et langues, Information-communication	Dossier / Test / Entretien	NON	Formulation de la "nationalité francophone" problématique.

		2023-2024			
Mention	Parcours	Mentions de Licence conseillées	Modalités d'examens des dossiers de candidature	Attendus et critères	
				Attendus et critères adoptés telles que proposés	Modifications Attendus et critères demandées par la CFVU
Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique	Psychopathologie fondamentale de l'adulte	Psychologie	Dossier / Entretien	NON	Présence de points d'interrogation dans les critères : à modifier
	Psychopathologie Infanto-Juvénile et de la Petite Enfance	Psychologie	Dossier / Entretien	NON	Présence de points d'interrogation dans les critères : à modifier
	Pratiques Cliniques en Milieu Médical	Psychologie	Dossier / Entretien	NON	Présence de points d'interrogation dans les critères : à modifier
	Pratiques Cliniques et Soins Psychiques en milieux socio-éducatifs et structures spécialisées	Psychologie	Dossier / Entretien	NON	Présence de points d'interrogation dans les critères : à modifier
Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé	Handicaps et troubles neuro-développementaux	Psychologie	Dossier	OUI	
	Violences, risques, vulnérabilités : psychologie criminologique et victimologique	Psychologie	Dossier	OUI	
Psychologie de l'éducation et de la formation	Éducation, Apprentissage, Orientation Scolaire et Professionnelle	Psychologie	Dossier	OUI	Demande de changement de nom ("Approches Psychologiques de l'Éducation : de l'Inclusion à l'Orientation" (APE-IO) : demande acceptée par la VP formation
Psychologie sociale, du travail et des organisations	Ingénierie Psychosociale et Cognitive	Psychologie	Dossier	OUI	
	Ergonomie et Psychologie des Facteurs Humains	Psychologie	Dossier	OUI	
Sciences de l'éducation et de la formation	Recherche en éducation et formation	Toutes mentions	Dossier	OUI	
	Technologies de l'éducation et de la Formation	Mentions sciences de l'éducation, sociologie, MAED, intervention sociale, GHR, Info-Com, Humanités numériques	Dossier	OUI	
	Stratégie et Ingénierie en Formation d'Adultes	Sciences de l'éducation, sociologie, intervention sociale, GRH, AGE (administration et gestion ets) , droit économie et gestion, management	Dossier	NON	Longueur de texte à modifier
Intervention et développement social	Chargé.e.s de projets COLlectifs et PARTicipatifs	Sociologie	Dossier	OUI	
	Chargé.e.s de Mission et de Coordination : action sociale et éducative	Sociologie	Dossier	OUI	
Sociologie	Métiers de la sociologie	Sociologie	Dossier	NON	Critères identiques quels que soient les attendus : demande de modification de la VP formation.

2023-2024					
Mention	Parcours	Mentions de Licence conseillées	Modalités d'examen des dossiers de candidature	Attendus et critères	
				Attendus et critères adoptés telles que proposés	Modifications Attendus et critères demandés par la CFVU
Economie du travail et des ressources humaines	Territoire, Emploi et Ressources Humaines	Droit, Economie, Gestion, Economie et gestion, AES	Dossier / Entretien	OUI	
Economie sociale et solidaire	Finances et Gestion des Entreprises Sociales	AES (parcours Management des Organisations), Eco-Gestion, Gestion des OESS, Gestion des ESSMS, Géographie Economique et Sociale, Sociologie spécialité sociologie des organisations	Dossier	NON	Critères de notation mentionnés dans le tableau : pas possible donc demande de modification.
	Analyse de Projets et Développement Durable	AES (parcours Management des Organisations), Eco-Gestion, Gestion des OESS, Gestion des ESSMS, Géographie Economique et Sociale, Sociologie spécialité sociologie des organisations	Dossier	NON	Critères de notation mentionnés dans le tableau : pas possible donc demande de modification.
Management et commerce international	Commerce et Relations économiques Europe-Asie	AES, Economie, Gestion, LEA, MIASHS, droit	Dossier / Entretien	OUI	
Management public	Management Public Territorial	AES, Droit, Science Politique, Géographie, Histoire	Dossier / Entretien	OUI	
Géographie, aménagement, environnement et développement	Téledétection et Environnement	Géographie et aménagement, Environnement et développement durable, Terre eau environnement, Protection et gestion de l'environnement, Sciences de la vie et de la terre	Dossier	OUI	
	Environnement, Territoires, Acteurs	Géographie et aménagement, Environnement et développement durable, Terre eau environnement, Protection et gestion de l'environnement, Sciences de la vie et de la terre	Dossier	OUI	
Géomatique	Systèmes d'Informations Géographiques	Géographie et Aménagement, MIASHS,	Dossier / Entretien	OUI	
Urbanisme et aménagement	Aménagement et Collectivités Territoriales	Géographie et aménagement, Sociologie, Economie et gestion, Droit, Science politique, AES, Sciences Sociales	Dossier / Entretien	OUI	
	Aménagement, Urbanisme, Diagnostic et Intervention sur les Territoires	Géographie et aménagement, Sociologie, Economie et gestion, Droit, Science politique, AES, Sciences Sociales	Dossier / Entretien	OUI	
	Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière	Géographie et aménagement, Sociologie, Economie et gestion, Droit, Science politique, AES, Sciences Sociales	Dossier / Entretien	OUI	
	Recherches, Inégalités, Villes, Espaces et Sociétés	Géographie et aménagement, Sociologie, Economie et gestion, Droit, Science politique, AES, Sciences Sociales	Dossier / Entretien	OUI	
Géopolitique	Défense	AES, Géographie, Histoire, Info com, Psychologie, STAPS (liste à fixer en lien avec les masters partenaires dans le cadre d'une bi-diplomation)	Dossier	OUI	
Archéologie, sciences pour l'archéologie		Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie, Géographie, Sciences de la vie et de la terre	Dossier	OUI	
Histoire, civilisations, patrimoine	Histoire Sciences Sociales	Histoire, Lettres, Histoire de l'art et archéologie, Humanités	Dossier	OUI	
	Relations Internationales, Mondialisations et Interculturalités	Histoire, Lettres, Histoire de l'art et archéologie, Humanités	Dossier	OUI	
	Médiation du Patrimoine, de l'Histoire et des Territoires	Histoire, Lettres, Histoire de l'art et archéologie, Humanités	Dossier	OUI	
Mathématiques appliquées, statistique	Science des Données, Intelligence Artificielle	MIASHS, Mathématiques	Dossier	OUI	
Humanités numériques		Accès de droit aux étudiants sortants de L3 qui sont inscrits dans l'un des masters en bi-diplomation à Rennes 2, selon les modalités d'accès que chacun de ces masters aura fixées. Accès sur dossier aux titulaires d'un M1 dans les disciplines en bi-diplomation.	Dossier	OUI	

UFR STAPS

		2023-2024			
Mention	Parcours	Mentions de Licence conseillées	Modalités d'examens des dossiers de candidature	Attendus et critères	
				Attendus et critères adoptés telles que proposés	Modifications Attendus et critères demandées par la CFVU
Sciences du numérique et sport				OUI	
STAPS : activité physique adaptée et santé	Approche Pluridisciplinaire des Pathologies Chroniques et Motrices	STAPS APA-S	Dossier	OUI	
Sciences et techniques des activités physiques et sportives – STAPS	Développement et Intégration	Toutes mentions relevant des sciences humaines et sociales et des STAPS	Dossier	NON	OK mais formulation à revoir : "Notes des UE relevant de la recherche" mal formulée
STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive	Monitoring, Optimisation, Prévention	STAPS entraînement sportif	Dossier	NON	Longueur de texte à vérifier
STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique	Activité et performance	STAPS Ergonomie du sport et de la performance Motrice	Dossier	OUI	
STAPS : management du sport	Loisir, tourisme, politiques et innovations	STAPS Management du sport ou autres licences en lien avec le management	Dossier	NON	Manque de précision

*Vu le code de l'éducation, notamment les articles D612-36-2 ; L612-6 et L712-3 ;
Vu les statuts de l'Université Rennes 2, tels que modifiés le 17 décembre 2021, notamment l'article 9 ;
Vu le règlement intérieur de l'Université Rennes 2 approuvé le 8 février 2008 ;*

Délibération n° 133 -2022

4 - Formation

4-2 : Masters

4-2-d : Masters MEEF – capacités d'accueil

- Demande de hausse : de 12 à 15 : éducation musicale
- Demande de baisse pour 5 formations :
 - Arts plastique : de 50 à 43
 - Education Physique et Sportive : de 90 à 60
 - Espagnol : de 35 à 25
 - Histoire-géo : de 70 à 62
- Demande de maintien pour toutes les autres formations.

Membres en exercice : 35

Votants : 26

Présents : 16

Représentés : 10

Ne prennent pas part au vote : 0

Abstentions : 8

Contre : 3

Pour : 15

La Présidente de l'Université Rennes 2



Christine RIVALAN GUÉGO

Document en annexe : Capacités d'accueil des Masters MEEF

Les capacités d'accueil pour les Masters MEEF, moyennant les demandes décrites ci-dessus sont approuvées.

Capacités d'accueil – Propositions 2023 – MEEF – CFVU 18 Nov. 2022

		Pôle Ouest		Pôle Sud		Pôle Est		Infos R2			
		Brest	Quimper	Vannes	Lorient	St Brieuc	Rennes	Voté R2 2022	Effectif R2 2021	Effectif R2 2022	
1er degré	Monolingue	80	60	60	60	80	100	/			460
	Bilingue					20		/			
2d degré	Allemand						10	10	2	2	713
	Anglais	20		20			45	45	27	31	
	Arts Plastiques						43	50	42	39	
	Breton					10	/	10	3	0 ?	
	Chinois						10	10	4	3	
	Documentation						20	20	15	15	
	Education musicale						15	12	8	12	
	EPS	55 (+15)					60	90	84	68	
	Espagnol	15					25	35	25	17	
	HG	28 (+ 8)		20			62	70	45	50	
	Italien						10	10	6	6	
	Lettres classiques	5 (+5)					/	/	/	/	
	Lettres modernes	15					35	35	22	21	
	Mathématiques	30					50	/	/	/	
	NSI						10	/	/	/	
	Philosophie						20	/	/	/	
	Physique-Chimie						25	/	/	/	
	PLP						/	/	/	/	
	SES						20	20	11	14	
	SII			20			/	/	/	/	
SVT						35		/	/		
Encadrement éducatif	CPE						35	35	36	35	35
PIF	RED		30				/				63
	HG2DS					25					
	MI						8	8			

*Vu le code de l'éducation, notamment les articles D612-36-2 ; L612-6 et L712-3 ;
Vu les statuts de l'Université Rennes 2, tels que modifiés le 17 décembre 2021, notamment l'article 9 ;
Vu le règlement intérieur de l'Université Rennes 2 approuvé le 8 février 2008 ;*

Délibération n° 134 -2022

5- Élections à la commission d'orientation et de pilotage pour le développement durable

Candidature de Michael ZIMMERMANN

Membres en exercice : 35
Votants : 26
Présents : 16
Représentés : 10
25 voix pour Michael ZIMMERMANN
1 bulletin blanc

La Présidente de l'Université Rennes 2



Christine RIVALAN GUÉGO

Michael ZIMMERMANN est élu à la commission d'orientation et de pilotage pour le développement durable

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Rennes 2, tels que modifiés le 17 décembre 2021, notamment l'article 9 ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Rennes 2 approuvé le 8 février 2008 ;

Délibération n° 135 -2022

6 – Convention

Avenant n° 7 et annexe : convention de financement entre le GIP Numérique de Bretagne et les établissements membres du c@mpus Numérique de Bretagne

Membres en exercice : 35

Votants : 26

Présents : 16

Représentés : 10

Ne prennent pas part au vote : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 26

La Présidente de l'Université Rennes 2



Christine RIVALAN GUÉGO

Document en annexe : avenant n° 7 et annexe à la convention entre le GIP Numérique de Bretagne et les établissements membres du campus Numérique de Bretagne

L'avenant n° 7 et annexe à la convention entre le GIP Numérique de Bretagne et les établissements membres du campus Numérique de Bretagne sont approuvés



CONVENTION DE FINANCEMENT Entre le GIP Numérique de Bretagne et les Établissements membres du C@mpus numérique de Bretagne

AVENANT N°7

Entre

LE GIP NUMERIQUE DE BRETAGNE, dit ESKEMM NUMERIQUE

N° Siret 13002617200010

Situé Pôle Numérique Rennes Beaulieu (PNRB)

263 avenue Général Leclerc - 35700 RENNES

Représenté par son Directeur Général, Philippe LEMONNIER

Et

Les établissements membres du C@mpus numérique de Bretagne :

L'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

N° Siret 13002622200013

Dont le siège est situé 24 rue Scheffer – 75016 PARIS

Au titre de son école interne, l'Institut Agro Rennes- Angers

Situé 65 rue de Saint-Brieuc – CS 84215

35042 RENNES CEDEX

Représenté par sa Directrice,

CENTRALESUPÉLEC

Campus de Rennes

N° Siret 13002076100032

Situé avenue de la Boulaie CS 47601

35576 CESSON SEVIGNÉ CEDEX

Représentée par son Directeur

CENTRE EUGÈNE MARQUIS

N° Siret 77773916000011

Situé rue de Flandre – CS 44229

35042 RENNES CEDEX

Représenté par son Directeur

CHU BREST

N° Siret 20002305900013

Situé 2 avenue Foch

29609 BREST CEDEX

Représenté par sa Directrice Générale

CHU RENNES

N° Siret 26350007600017

2 rue Henri Le Guilloux

35000 RENNES CEDEX 9

Représenté par sa Directrice Générale

ECAM RENNES

N° Siret 37910309600044

Située LOUIS DE BROGLIE - CAMPUS DE KER-LANN

CS 29128

35170 BRUZ

Représentée par son Directeur

ÉCOLE NAVALE

N° Siret 15000096600013

Située à Lanvéoc Poulmic

BP 600

29400 BREST ARMÉES

Représentée par son Commandant et Directeur

EESAB

N° Siret 20002787800012
Située 34 rue Hoche
35000 RENNES
Représentée par sa Directrice Générale

EHESP

N° Siret 13000362700010
Située avenue du Professeur Léon Bernard
35043 RENNES CEDEX
Représentée par son Directeur

UNILASALLE EME

N° Siret 78050719000053
Situé avenue Robert Schuman-CAMPUS DE KER-LANN
35170 BRUZ
Représenté par son Directeur

ENIB

N° Siret 19290119700025
Située 945 Avenue du Technopôle,
29280 PLOUZANÉ
Représentée par son Directeur

ENS RENNES

N° Siret 19940607500028
Située 4 Avenue Robert Schuman-CAMPUS DE KER-LANN
35170 BRUZ
Représentée par son Président

ENSAI

N° Siret 13001422800055
Située rue Blaise Pascal-CAMPUS DE KER-LANN BP 37203
35172 BRUZ CEDEX
Représentée par son Directeur

ENSCR

N° Siret 19350077400016
Située 11 allée de Beaulieu
35708 RENNES
Représentée par son Directeur Général

ENSTA Bretagne

N° Siret 19290125400016
Située 2 rue François Verny
29806 BREST CEDEX 9
Représentée par son Directeur

ESC RENNES

N° Siret 37832751400014
Située 2 rue Robert d'Arbrissel
35000 RENNES
Représentée par son Directeur Général

GIP NUMERIQUE DE BRETAGNE

N° Siret 13002617200010
Situé Pôle Numérique Rennes Beaulieu (PNRB)
263 avenue Général Leclerc
35700 RENNES
Représenté par son Directeur Général,

Sciences Po Rennes

N° Siret 19352317200016
Situé 104 boulevard de la Duchesse Anne
35700 RENNES
Représenté par son Directeur

IMT ATLANTIQUE

N° Siret 18009202500121
Situé au Technopôle Brest Iroise
29238 BREST CEDEX 3
Représenté par son Directeur

INRIA Rennes – Bretagne Atlantique

N° Siret 18008904700021
Situé avenue du Général Leclerc - Campus de Beaulieu
35042 RENNES CEDEX
Représenté par son Directeur

Centre INRAE Bretagne Normandie (reprise IRSTEA)

N° Siret 18007003902595
Situé Domaine de la Motte – BP 35327
35653 LE RHEU CEDEX
Représenté par sa Présidente

INSA Rennes

N° Siret 19350097200016
Situé 20 avenue des Buttes de Coësmes
35708 RENNES CEDEX 7
Représenté par son Directeur

Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan

N° Siret 53169023800013
Située : Camp de Coëtquidan
56381 GUER CEDEX
Représentée par son Commandant de Formation Administrative

UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE

N° Siret 19290346600014
Située 3 rue des Archives
29238 BREST CEDEX 3
Représentée par son Président

UNIVERSITÉ DE BRETAGNE SUD

N° Siret 19561718800600
Située 27 rue Armand Guillemot – BP 92116
56321 LORIENT CEDEX
Représentée par sa Présidente

UNIVERSITÉ DE RENNES 1

N° Siret 19350936100013
Située 2 rue du Thabor
35000 RENNES
Représentée par son Président

UNIVERSITÉ RENNES 2

N° Siret 19350937900015
Située Place du Recteur Henri Le Moal – CS 24307
35043 RENNES CEDEX
Représentée par sa Présidente

**FACULTE DES SCIENCES ET DE
L'INGENIERIE DE SORBONNE UNIVERSITE***

Station biologique de Roscoff

N° Siret 13002338500011

Située 4 Place Jussieu

75252 PARIS

Représentée par son Président

**établissement public se substituant aux universités Paris-IV et Paris-VI (Université Pierre-Et-Marie-Curie) à compter du 1er janvier 2018*

Ci-après désignés « **les Établissements** »

Visas

Vu le décret n°2019-1597 du 31 décembre 2019 portant dissolution de l'établissement public à caractère scientifique, culturel, et professionnel « Université Bretagne Loire » (UBL) ;

Vu l'arrêté préfectoral n°R53-2019-12-19-005 du 19/12/2019 portant approbation du groupement d'intérêt public numérique de Bretagne ;

Vu la convention constitutive du groupement d'intérêt public (GIP) numérique de Bretagne portant en son objet l'animation et le développement du C@mpus numérique de Bretagne, la gestion administrative, juridique et financière du Partenariat Public Privé en reprenant l'ensemble des engagements contractés par l'UBL,

Vu la convention de financement du 4 mai 2012 relative à la formalisation de l'engagement financier des Établissements au titre des charges annuelles encourues pendant la durée du Projet. Cet engagement correspond à la partie de loyer relative à l'exploitation et à la maintenance courante des volets immobiliers et/ou numériques, selon les Établissements concernés ;

Vu l'avenant n°1 à la convention de financement d'octobre 2013 modifiant la répartition et les montants du financement apporté par les établissements suite à l'offre finale retenue et à l'adhésion de nouveaux membres associés à l'UEB ;

Vu l'avenant n°2 à la convention de financement de mai 2014 relatif à la prise en charge des coûts d'assurance et à ses modalités par les Établissements ;

Vu l'avenant n°3 à la convention de financement du 8 décembre 2015 relatif au transfert de la convention au profit de l'Université Bretagne Loire dès sa création au 01/01/2016 ainsi qu'au maintien des conditions financières prévues dans la convention initiale et dans les avenants 1 et 2 ;

Vu l'avenant n°4 à la convention de financement du 24 avril 2017 relatif aux modalités de calcul des contributions des établissements membres du C@mpus numérique de Bretagne ;

Vu l'avenant n°5 à la convention de financement du 26 mars 2018 relatif aux montants 2018, 2019 et 2020 des contributions des établissements membres du C@mpus numérique de Bretagne ;

Vu l'avenant n°6 à la convention de financement du 07 juin 2021 relatif aux modalités de calcul des contributions des établissements et des montants des contributions pour l'année 2021 ;

Vu la délibération n° 2021-13 de l'assemblée générale du GIP Numérique de Bretagne du 13 décembre 2021 relatif aux nouvelles affectations des surfaces du PNRB à compter du 1^{er} janvier 2022 ;

Vu la délibération n°2022-03 de l'assemblée générale du GIP Numérique de Bretagne du 7 mars 2022 relatif à la prise en compte de la nouvelle répartition des surfaces, au montant des contributions pour l'année 2022 ainsi qu'aux modalités de mise en recouvrement des contributions pour les années à venir

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 – Répartition des surfaces

La nouvelle répartition des surfaces concerne le bâtiment du PNRB et donnera lieu à la réalisation d'un avenant n°3 de la convention d'occupation et d'usage.

Article 2 – Montant des contributions 2022

Les montants des contributions pour l'année 2022 sont présentés dans l'annexe n°1 jointe au présent avenant.

Article 3 – Modalités de mise en recouvrement pour les années suivantes

Pour chaque année suivante, la mise en recouvrement des contributions des Établissements sera effectuée directement auprès des établissements, après validation par l'assemblée générale du GIP Numérique de Bretagne des montants correspondants.

Article 4 – Dispositions de la convention initiale

L'ensemble des dispositions de la convention initiale (et de ses annexes, le cas échéant), non contraires aux présentes, demeurent inchangées.

Fait à Rennes, en 29 exemplaires originaux, le

Pour le GIP Numérique de Bretagne

Le Directeur Général
Philippe LEMONNIER

Les membres du C@mpus numérique de Bretagne :

ANNEXE N°1

Contributions 2022

Etablissement / Organisme	Part en %	Maintenance immobilière et numérique, gestion numérique 2022 en € HT (a)	Assurances 2022 en € HT (b)	Etablissement non occupant*		Etablissement occupant*		Total Contribution 2022 en € HT (a)+(b)+(c1)+(c2)	Prise en compte des charges mutualisées pour les établissements occupants en € (d)=S _m du Pôle Numérique de l'étab occupant x23€/m ² et (d) _{total} =(c1) _{total} +(c2) _{total}	Total Contribution 2022 en € HT après déduction de la prise en compte des charges mutualisées pour les établissements occupants (a)+(b)+(c)-(d)	Total Contribution 2022 en € TTC après déduction de la prise en compte des charges mutualisées pour les établissements occupants (a)+(b)+(c)-(d)	Pour mémoire Total Contribution 2021 en € TTC
				CHARGES SURFACES MUTUALISEES 2022	CHARGES SURFACES MUTUALISEES 2022	CHARGES SURFACES MUTUALISEES 2022	CHARGES SURFACES MUTUALISEES 2022					
				Nettoyage et fluides surfaces mutualisées en € HT (c1)=S _m x23€/m ²	Nettoyage et fluides surfaces mutualisées en € HT (c2)=S _m x23€/m ²	Répartition surfaces mutualisées totales						
		464 038,34 €	29 689,42 €	23 542,77 €		50 166,59 €		567 437,12 €	73 709,36 €	493 727,76 €	592 473,31 €	587 526,66 €
AGROCAMPUS	1,75%	8 120,67 €	519,56 €	1 289,91 €				9 930,15 €		9 930,15 €	11 916,18 €	11 876,47 €
ANSES	0,00%	0,00 €	0,00 €	0,00 €				0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
CENTRALE SUPELEC	0,90%	4 176,35 €	267,20 €	663,38 €				5 106,93 €		5 106,93 €	6 128,32 €	6 107,90 €
CENTRE EUGENE MARQUIS	0,46%	2 134,58 €	136,57 €	339,06 €				2 610,21 €		2 610,21 €	3 132,25 €	3 121,82 €
CHU Brest	0,46%	2 134,58 €	136,57 €	339,06 €				2 610,21 €		2 610,21 €	3 132,25 €	3 121,82 €
CHU Rennes	0,46%	2 134,58 €	136,57 €	339,06 €				2 610,21 €		2 610,21 €	3 132,25 €	3 121,82 €
ECAM	0,46%	2 134,58 €	136,57 €	339,06 €				2 610,21 €		2 610,21 €	3 132,25 €	3 121,82 €
ECOLE NAVALE	1,20%	5 568,46 €	356,27 €	884,51 €				6 809,25 €		6 809,25 €	8 171,09 €	8 143,87 €
EESAB	0,46%	2 134,58 €	136,57 €	339,06 €				2 610,21 €		2 610,21 €	3 132,25 €	3 121,82 €
EHESP	0,46%	2 134,58 €	136,57 €	339,06 €				2 610,21 €		2 610,21 €	3 132,25 €	3 121,82 €
UNILASSALE - EME	0,46%	2 134,58 €	136,57 €	339,06 €				2 610,21 €		2 610,21 €	3 132,25 €	3 121,82 €
ENIB	0,46%	2 134,58 €	136,57 €	339,06 €				2 610,21 €		2 610,21 €	3 132,25 €	3 121,82 €
ENS RENNES	1,75%	8 120,67 €	519,56 €	1 289,91 €				9 930,15 €		9 930,15 €	11 916,18 €	11 876,47 €
ENSAI	1,05%	4 872,40 €	311,74 €	773,95 €				5 958,09 €		5 958,09 €	7 149,71 €	7 125,88 €
ENSCR	1,75%	8 120,67 €	519,56 €	1 289,91 €				9 930,15 €		9 930,15 €	11 916,18 €	11 876,47 €
ENSTA Bretagne	1,20%	5 568,46 €	356,27 €	884,51 €				6 809,25 €		6 809,25 €	8 171,09 €	8 143,87 €
ESC Rennes	0,46%	2 134,58 €	136,57 €	339,06 €				2 610,21 €		2 610,21 €	3 132,25 €	3 121,82 €
IHP	0,46%	2 134,58 €	136,57 €	339,06 €				2 610,21 €		2 610,21 €	3 132,25 €	3 121,82 €
IMT Atlantique	2,28%	10 580,07 €	676,92 €	1 680,57 €				12 937,57 €		12 937,57 €	15 525,08 €	15 473,35 €
INRIA	0,46%	2 134,58 €	136,57 €	339,06 €				2 610,21 €		2 610,21 €	3 132,25 €	3 121,82 €
INSA	1,60%	7 424,61 €	475,03 €	1 179,35 €				9 078,99 €		9 078,99 €	10 894,79 €	10 858,49 €
IRSTEA	0,46%	2 134,58 €	136,57 €	339,06 €				2 610,21 €		2 610,21 €	3 132,25 €	3 121,82 €
SORBONNE UNIVERSITE - ROSCOF	1,04%	4 826,00 €	308,77 €	766,58 €				5 901,35 €		5 901,35 €	7 081,62 €	7 058,02 €
StCYR	0,46%	2 134,58 €	136,57 €	339,06 €				2 610,21 €		2 610,21 €	3 132,25 €	3 121,82 €
GIP Numérique de Bretagne	3,10%	14 385,19 €	920,37 €	2 284,99 €				17 590,55 €		17 590,55 €	21 108,66 €	21 038,32 €
UBS	8,34%	38 700,80 €	2 476,10 €	6 147,36 €				47 324,26 €		47 324,26 €	56 789,11 €	56 599,88 €
UBO Bouguen	10,60%	49 188,06 €	3 147,08 €		22,43%	11 251,33 €		63 586,47 €	16 531,48 €	47 054,99 €	56 465,99 €	55 941,64 €
UBO Iroise	8,34%	38 700,80 €	2 476,10 €		19,97%	10 017,02 €		51 193,92 €	14 717,93 €	36 475,99 €	43 771,19 €	43 358,64 €
UR1	27,86%	129 281,08 €	8 271,47 €		35,90%	18 010,04 €		155 562,60 €	26 462,01 €	129 100,59 €	154 920,71 €	152 687,31 €
UR2	21,26%	98 654,55 €	6 311,97 €		21,70%	10 888,20 €		115 854,72 €	15 997,94 €	99 856,78 €	119 828,14 €	118 776,48 €
TOTAL	100,00%	464 038,34 €	29 689,42 €	23 542,77 €	100,00%	50 166,59 €		567 437,12 €	73 709,36 €	493 727,76 €	592 473,31 €	587 526,66 €

Etablissement non occupant* : Répartition des charges des surfaces mutualisées suivant la part établissement
 Etablissement occupant* : Répartition des charges des surfaces mutualisées suivant les surfaces mutualisées de chaque bâtiment

*Vu le code de l'éducation, notamment l'article L712-3 ;
Vu les statuts de l'Université Rennes 2, tels que modifiés le 17 décembre 2021, notamment l'article 9 ;
Vu le règlement intérieur de l'Université Rennes 2 approuvé le 8 février 2008 ;*

Délibération n° 136 -2022

7- Subvention

Partie versante	Organisme bénéficiaire	Montant souhaitée de la subvention	Observations (détail du projet)
R904E0	Association « Histoire deux »	2 500 €	Financement d'un Voyage d'étude en Italie en 2022.

Membres en exercice : 35

Votants : 26

Présents : 16

Représentés : 10

Ne prennent pas part au vote : 0

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 26

La Présidente de l'Université Rennes 2



Christine Rivalan Guégo

Christine RIVALAN GUÉGO

La subvention de 2500 € est allouée à l'association « Histoire deux »